

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

3462 ⊕ La femme et la civilisation

Aut

Les conséquences des émeutes viennoises

L'histoire romancée

Un code social

Le bienheureux Paul

Dans le van du Vanneur

Les derniers Bragou-Braz

Comte Carton de Wiart

Adolphe Hardy

Chevalier F. von Wiesner

Firmin van den Bosch

Valère Fallon, S. J.

J. Calvet

Robert-Hugh Benson

Alexandre Masseron

Les idées et les faits : Chronique des idées : La semaine de Nancy, Mgr J. Schyrgens. — Autriche. — Suède.

### La Semaine

En reprenant — après une interruption de plus d'un mois — ces notes hebdomadaires qui ne prétendent qu'à proposer au lecteur bienveillant quelques-unes des pensées que suggèrent, à un esprit catholique et patriote, certains événements de la semaine écoulée, nous voulons souligner le fait angoissant et terrifiant qui domine toutes les contingences actuelles : l'Allemagne prépare la guerre!

Et il ne s'agit ni de vains discours, ni de procès de tendance, ni de parti pris, ni de phobie, ni de manie. Il s'agit de FAITS. Les faits révélés par le prof. F. W. Foerster, dans la *Menscheit* du 29 juillet, forment avec ceux dénoncés par le comte de Broqueville et par le général Guillaumat, une démonstration éclatante.

Il est acquis, comme l'écrit le prof. Foerster en commentant la publication du document révélateur des menées militaristes :

1<sup>o</sup> Qu'on organise en Allemagne, sous le nom de Reichswehr, lentement mais sûrement, une armée d'élite, très homogène, qui comptera en quelques années son demi-million d'hommes, armée de métier admirablement entraînée et parfaitement outillée.

2<sup>o</sup> Que l'organisation du Casque d'Acier s'applique à pénétrer tout le peuple allemand et à grouper tous les éléments nationaux dans des cadres solides, sous une discipline de fer. Le Stahlhelm, force homogène de premier ordre, aura pour tâche d'empêcher les troubles intérieurs pendant que l'armée se battra aux frontières, et de saisir le pouvoir, soutenu par l'armée victorieuse.

3<sup>o</sup> Qu'une guerre contre la Pologne est envisagée par tout le monde de droite comme certaine et prochaine, et soigneusement préparée.

4<sup>o</sup> Qu'à cette guerre victorieuse — la haute valeur technique et militaire de la Reichswehr en formation ne laisse aucun doute quant au succès des armes allemandes — succédera la création d'un Etat militariste et impérialiste.

On ne parle pas encore ouvertement de guerre de revanche contre la France, mais qui donc oserait nier qu'une Allemagne à nouveau soumise aux puissances militaires ne déclencherait une nouvelle catastrophe?

Donc, neuf ans à peine après la Victoire, le vaincu se prépare à recommencer le coup manqué en 1914. Est-il preuve plus éclatante et plus tragique de l'incapacité et de l'impuissance des Alliés à mettre le criminel hors d'état de nuire?

Foch a eu beau vaincre Hindenburg et Ludendorff, les hommes d'Etat alliés ont stérilisé sa Victoire et l'Allemagne a brillamment gagné la paix.

Et en août 1927, on se trouve devant l'angoissant problème : comment éviter une nouvelle guerre? Comment empêcher la folie allemande de livrer l'Europe à la barbarie et à la destruction? Comment amener l'Allemagne à collaborer loyalement avec l'Angleterre, la France, l'Italie, pour sauver notre vieux Monde du péril bolchéviste et pour établir la paix?

Briser par la force la puissance prussienne? Morceler le Reich? Trop tard! On a laissé passer l'heure...

Céder à l'Allemagne tout ce qu'on peut lui céder? Mais que n'exige-t-elle pas? Le corridor polonais, la Haute Silésie, le

Schleswig danois, l'Alsace-Lorraine même, des colonies, une armée, une marine!... Et comment se prémunir contre l'usage agressif d'une armée et d'une marine que l'Allemagne prétendra créer en vertu du même droit qu'ont les autres puissances à entretenir armées et marines?

S'armer pour se défendre contre le nouveau péril allemand? Et la course aux armements recommencera avec, tôt ou tard, la guerre fatale.

Désarmer pour ôter à l'Allemagne le prétexte de s'armer? Mais qui oserait parler de désarmement en présence de l'esprit belliqueux qui s'accroît et qui s'étend en Allemagne, et que les révélations du prof. Foerster ont mis en pleine lumière?

Comment parler de désarmement après le lamentable et regrettable échec de la conférence maritime de Genève où même les Etats-Unis et l'Angleterre n'ont pu s'entendre?

La situation est affreusement angoissante et ne comporte, humainement, qu'une solution raisonnable : c'est qu'en face de nations dont pas une seule ne songe à l'attaquer, ni à lui nuire en quoi que ce soit; après une guerre voulue par elle et perdue par elle, mais dont elle se tire infiniment mieux que personne n'eût pu le prédire en novembre 18, l'Allemagne comprenne que son intérêt, comme celui de l'Europe, lui commande d'accepter la paix, de renoncer à l'esprit de guerre, de désarmer réellement et, par une politique vraiment pacifique, par une collaboration sincère à l'organisation d'une sécurité générale par le Droit sous l'égide de la S. D. N., d'amener les autres puissances, rassurées, à réduire, elles aussi, leurs armements.

Dans un émouvant appel au peuple allemand, le professeur Foerster adjure ses compatriotes de rejeter la clique militariste toute puissante encore et qui, infailliblement, conduira l'Allemagne à sa perdition et l'Europe aux abîmes.

Puisse-t-il être entendu!...

Mais quand on considère les événements à la lumière de l'éternelle Vérité; quand on se rappelle que l'Europe a renié le Christ; qu'à Versailles, un statut du monde a été élaboré sans que fut même nommé Celui qui reçut les nations en héritage; qu'à Genève fonctionne une Société des Nations qui n'a plus rien d'une Chrétienté et qui ne dispose ni d'une loi morale supérieure, ni de forces spirituelles et matérielles pour empêcher le mal et promouvoir le bien, on tremble pour la pauvre et malheureuse Europe.

Si ceux qui eurent la terrible charge de faire porter à la Victoire les magnifiques fruits de sécurité et de paix qu'elle promettait, ont été comme frappés d'aveuglement et n'ont su ni rien prévoir, ni rien éviter, ne serait-ce pas que la Paix — la tranquillité de l'Ordre — ne pouvant s'établir que sur la Vérité qui est le Christ, un monde apostat n'est capable que de proclamer la Pax, sed non est pax du prophète?

Il n'y a qu'à prier pour que la Miséricorde prévale sur la Justice. Mais contemplant de ces hauteurs, l'avenir immédiat de notre civilisation si raffinée et si orgueilleuse, apparaît gros de nouveaux et terribles malheurs...



# La femme et la civilisation <sup>(1)</sup>

MESSEIGNEURS,  
MONSIEUR LE MARÉCHAL,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

En 1910, j'avais l'honneur d'être invité à la VI<sup>e</sup> Semaine sociale de France. Elle se tenait dans cette belle capitale provinciale de Rouen qui encadre, tout comme celle-ci, dans la noble ordonnance de son site et de ses monuments, les émouvants souvenirs de l'histoire et l'activité prospère des métiers, des lettres et des arts.

Je me souviens de la fierté mêlée de confusion que j'éprouvais en apportant à cette assemblée d'élite le salut de la Belgique catholique. Je me souviens des plaisirs que je goûtai dans ce coude-à-coude ou, mieux, dans ce cœur-à-cœur fraternel qui est le charme toujours renouvelé des chrétiennes rencontres. Je me souviens de l'enseignement précieux que je recueillis des leçons qui y furent données et avec quel empressement, au retour de ces grands jours de Normandie, j'en rapportai l'écho à mes compatriotes pour les engager à s'inspirer de plus en plus chez eux de cette grande institution française dont ils devaient devenir d'ailleurs les habitués fidèles.

Et voici que dix-sept ans se sont écoulés. A me retrouver parmi vous après qu'un tel morceau de siècle est tombé au passé, combien mon émotion est aujourd'hui plus vive ! Cette Semaine sociale de France, je la rejoins aujourd'hui dans cette capitale de l'Est, dans cette Lorraine si accueillante et qu'impregne, comme un parfum, le souvenir de l'héroïque Pucelle que nous honorions à Rouen où nous l'imaginions dressée sur son bûcher, mais que nous prions maintenant ici et partout élevée sur les autels.

En ces dix-sept ans, votre institution a grandi d'étape en étape. Son premier président dont la mémoire plane encore parmi vous, cet Henri Lorin d'une intelligence si claire, d'un naturel si généreux et charmant, a disparu. Mais un autre a saisi le flambeau. Eugène Duthoit a donné à ce flambeau un no vel éclat qui est comme le rayonnement de sa doctrine toujours sûre et lumineuse, et de son grand cœur d'apôtre. Vos Semaines sociales ne se bornent plus à éclairer la France en ses moindres cantons. Leur bienfaisante influence pénètre au delà de vos frontières les idées, les œuvres et les lois.

Mais surtout, comment oublierai-je, en cette soirée du 2 août, qu'au cours de ces dix-sept ans, l'humanité a connu une épopée toute d'horreur et de gloire où nos deux pays ont rapproché et mêlé pendant plus de quatre ans, au service du plus noble devoir, leurs angoisses et leurs sacrifices, leur vaillance et leur espérance. Ils ont scellé entre eux le pacte du sang et de tels pactes ne sont pas des chiffons de papier, mais la communion intime de deux frères jumeaux, j'allais dire de deux frères siamois, dont les destinées sont solidaires et qui sentent bien qu'entre eux c'est désormais à la vie, à la mort.

Et comme s'il fallait encore quelque chose de plus pour ajouter à mon émotion et à ma gratitude, voici qu'il m'échoit de parler ce soir sous la présidence d'un grand Français et d'un grand Lorrain, en qui le monde se plaît à admirer une des plus nobles personnalités du génie même de votre race.

Ce n'est pas assez que ses écrits, d'une pensée et d'une forme si prenante, demeurent le bréviaire de tous les coloniaux. Sa vie de soldat, de chef, de civilisateur est un merveilleux exemple de sagesse et de droiture. Rien qu'à le lire, ou à penser à lui, on se redresse, on se sent prêt à mieux faire.

D'avoir été béni par S. S. Pie XI et présidé par le maréchal Lyautey, il restera à cette XIX<sup>e</sup> Semaine sociale de France, une triple-auréole de vérité, d'énergie, d'honneur.

Mais, dans le moment même que je m'étends sur les raisons que je rencontre ce soir d'être ému et confus, je devrais précisément m'efforcer de me soustraire à de tels sentiments. En effet, je me trouve à cette place investi d'une tâche active et non passive. Si j'en crois le programme de cette Semaine, j'ai la charge d'un discours...

Ce qu'il y aura de mieux dans ce discours, je m'empresse de vous le dire, c'est son titre : *La Femme et la Civilisation*. Et ce titre n'est pas de moi. Je ne l'ai pas choisi et n'aurais osé le faire. Il m'est imposé d'office, et vous devinez par quelle trop amicale et aveugle bienveillance, Et je me sens vraiment partagé entre le remerciement qu'il convient que j'exprime à Eugène Duthoit pour m'avoir réservé un tel sujet et le reproche qu'il mérite de votre part et de la mienne pour avoir condamné ce sujet à être indignement maltraité.

Ah, le beau sujet : *la Femme et la Civilisation*. Quelle belle équation à résoudre. J'ai le souvenir, hélas déjà lointain, des études et des recherches que les Herbert Spencer et les Stuart Mill, un Laboulaye et un Letourneau ont consacrées à montrer le rapport fatal et continu entre ces deux termes. Je vois bien aussi tout ce que pourrait tirer de ce thème un esprit nourri d'histoire et, de philosophie. J'imagine avec quelle maîtrise un Georges Goyau nous invitant à le suivre parmi le cycle des écoles et des systèmes, y trouverait des raisons nouvelles de nous faire comprendre et aimer cette vérité chrétienne dont il est le puissant et infatigable apologiste. J'imagine aussi quelles belles fresques de pensée et de style un tel sujet inspirerait à cet éminent prélat dont nous Belges nous recueillions naguère avec tant de fruit les hautes leçons à Notre-Dame du Hâvre, dont il était alors l'archiprêtre et qui aujourd'hui, sur le siège de saint Waast, poursuit, avec le sens le plus averti des nécessités contemporaines, la tradition des plus grands évêques de France.

Mais, n'attendez pas de moi rien qui soit le reflet de ce que vous auriez ainsi mérité d'entendre. Et pour cause. Je ne suis ni philosophe, ni historien, ni moraliste. Je suis un modeste disciple de l'Eglise enseignée, mêlé aux devoirs et aux combats de la vie juridique et politique au jour le jour. Ce n'est que par l'observation de ce que j'ai pu y apprendre ou y voir que je puis vous apporter ici quelques constatations d'une expérience à la vérité déjà longue. Or, j'en suis arrivé, instruit par cette expérience à me dire, chaque fois que je me trouve en présence d'une œuvre vraiment belle, morale, sociale, éducative, à me dire à moi-même cette formule que vous connaissez : *Chez la Femme*. Et c'est en la cherchant que je découvre presque toujours le mystère de tout progrès véritable et durable. Je sais bien que cette formule : « cherchez la femme » peut prêter à quelques malentendus, puisque c'est aussi celle des juges d'instruction. Mais remarquez bien que la Justice la mieux instruite quand elle cherche la femme la trouve beaucoup plus souvent, les statistiques le prouvent, parmi les victimes que parmi les coupables. En revanche, si vous voulez juger d'une civilisation et de son mérite, vous verrez que cette civilisation est d'autant meilleure que la femme y exerce plus complètement son action.

Permettez-moi d'illustrer cette remarque préliminaire d'un simple souvenir de voyage. On montre à Udjidji, dans l'ancien Est-Africain allemand, sur la rive orientale du Tanganyka, un manguière historique et une stèle de pierre. Cette stèle marque l'endroit où Stanley et Livingstone se sont rencontrés en novembre 1871. Vous vous rappelez cette scène. Stanley arrive de Zanzibar avec une nombreuse escorte armée. Le rifle au poing, il s'est tracé un chemin parmi des peuplades sauvages qui n'avaient jamais vu de visages blancs. Or, voici qu'il découvre, dans un centre indigène très animé, ce Livingstone dont on est sans nouvelles depuis plusieurs années et dont le sort inquiète l'Europe et l'Amérique. Il s'étonne de trouver Livingstone seul sans armes, vivant en par-

(1) Discours fait à la Semaine Sociale de Nancy, le 2 août 1927.



faite quiétude au milieu de ces populations au renom redoutable. Malgré son flegme, il cherche à pénétrer le secret de cette tranquillité. Livingstone va le lui révéler : « Voulez-vous que je vous présente à Mistress Livingstone ? » Nous cherchions la femme, la voici. Car M<sup>me</sup> Livingstone est là. Avec ses trois enfants, elle sort toute paisible de la maison roulante qui l'abrite. C'est tout le secret de ce hardi explorateur et à y réfléchir, on comprend qu'il ait réussi. Un homme seul aurait été suspect, une troupe armée aurait suscité la résistance, la vue d'une famille rassure, calme, pacifie. A voir s'avancer, dans sa charrette traînée par des bœufs, cet inconnu qu'accompagne la faiblesse et le souci des siens, comment ces êtres primitifs pourraient-ils le soupçonner de leur vouloir du mal ? Cette présence féminine, c'est une garantie de confiance, de sécurité, d'amitié qui vaut toutes les autres.

Et pour ajouter un autre souvenir à celui-là, pourquoi tairai-je qu'en m'arrêtant au Maroc j'ai entendu dire de quelle collaboration efficace, à côté d'un grand chef, y était une sollicitude de femme penchée sur les misères des plus faibles et qui avait bien vite fait de dissiper les méfiances les plus farouches. Et quels autres merveilleux agents de pénétration dans ces pays qu'on appelle des pays neufs, hélas ! aussi dans certaines banlieues ouvrières de nos vieux pays, que la femme missionnaire ou sœur de charité. Sans la femme, la civilisation hésite, recule. Là où elle apparaît avec le rôle que lui assigne sa dignité propre, la civilisation avance avec elle. Cette vérité de tous les temps, c'est celle qui chante en ma mémoire avec une ancienne chanson bien naïve :

*Le regard si doux d'une femme,  
Lorsque sur nous il resplendit  
C'est la lumière, c'est la flamme,  
Mais son absence, c'est la nuit.*

Voilà la vérité que je voudrais souligner pour vous, en appelant à mon aide quelques arguments dans le temps ou l'espace. Nous verrons ensuite si le désarroi social d'aujourd'hui n'est pas dû pour une bonne part à ce que la femme ne peut pas ou ne veut pas remplir son véritable rôle. Nous nous demanderons si le sort même de notre civilisation n'est pas livré au dilemme le plus pathétique et s'il ne dépend pas de la place qui sera faite demain à la femme que notre société, déjà si malade, puisse se relever ou ne soit exposée à une rapide et peut-être tragique décadence.

\* \* \*

Chaque fois qu'une société humaine : tribu, race, nation a refusé à la femme sa juste place, elle s'est elle-même affaiblie. Chaque fois que, cette juste place, la société l'a restituée à la femme, elle en a été récompensée en retrouvant, en même temps que son équilibre normal, des chances de bonheur, de force et de durée.

La juste place. Qu'est-ce à dire ? J'entends par là la participation de la femme à la vie sociale, conformément à l'ordre naturel et selon le plan divin, c'est-à-dire une place qui ne soit ni d'un niveau trop bas ni d'un niveau trop élevé. Rien de trop, soit dans l'humilité, soit dans l'exaltation. Rien de trop ni dans l'investive, ni dans le dithyrambe. Ni ange, ni bête. *Ne quid nimis*. Rien de trop.

Car il y a plus d'une manière de priver la femme de la juste place qui lui revient, et ses pires adversaires ne sont pas toujours ceux qu'elle croit.

L'influence féminine dans la société peut se heurter tout d'abord à cette conception du mépris, qui opprime ou avilit la femme, et qui est commune à la plupart des sociétés antiques, orientales ou païennes.

Dans cette conception, la femme est un être inférieur. Si elle est esclave, elle n'est qu'une bête de somme. Si elle ne l'est pas, la loi et les mœurs lui refusent toute influence dans l'Etat ou dans la société. Le droit commun pour elle, c'est de ne pas avoir de droit.

Rappelez-vous comment les sages et les philosophes de la Grèce parlent d'elle. Passé encore pour Socrate. Il avait une excuse qui s'appelait Xantippe. Mais les autres : Aristote, Platon, Eschyle et jusqu'à Epictète, dont la devise était cependant de se taire. Quand ils veulent associer une femme à leur vie intellectuelle, ils dressent et emploient à cette fin une courtisane. Aussi, quels germes de mort sous de brillantes apparences ; quelle lèpre morale sous les roses, quelle dépravation se retournant même contre la nature !

Et quand paraît le Macédonien, quand paraît le soldat romain,

cette société est désagrégée. Elle est vaincue d'avance. Elle expie son mépris de la femme.

A Rome, aussi longtemps que la défense de la cité exige l'effort commun, la République honore le foyer et la famille, moins par respect foncier de la femme que par souci civique. Rome sait que c'est la discipline des mœurs qui fait la force des armées. Certes, ni l'épouse, ni la jeune fille ne s'appartiennent. Mais à côté de la sujétion juridique, subsiste dans le mariage et la filiation d'incontestables vertus domestiques dont la matrone romaine est le symbole. Mais, le danger passé, cette belle façade s'écroule. Quand l'empire a mis le pied sur le monde, sonne l'heure de la déchéance avec son cours fatal : le divorce et la répudiation, la dénatalité, les moyens artificiels auxquels la loi recourt pour la combattre, le concubinage organisé, la licence, la décadence. Et qu'apparaissent les grands barbares blancs, Rome est désormais sans force, car elle est sans vertu. Elle aussi expie son mépris de la femme.

Le mépris de la femme, c'est aussi la formule de l'Orient. On la retrouve dans l'Islam, dans la plupart des races asiatiques ou africaines, corrigée ou atténuée dans celles où a filtré la clarté de l'apostolat catholique. La femme y est, en général, moins un être qu'une chose ou un instrument. Son infériorité est un dogme. C'est sans nul scrupule que dans d'immenses régions, l'homme à peu près découragé passe ses jours à regarder travailler sa femme. Et quand paraît ou paraîtra, au seuil de ces régions, le nouveau prosélytisme de Moscou « antagonisme logique et résolu, comme le dit Henri Massis, de toute la grande tradition spirituelle dont nous sommes les tenants », ce trait commun du mépris de la femme aidera à rapprocher les métaphysiques ténébreuses de ces races lointaines et les doctrines de mort dont Lenine, héritier de Marx, s'est fait le prophète.

Il est une autre conception qui, sans dégrader la femme, amoindrit cependant son rôle et le minimise à l'excès. Avec les meilleures intentions du monde, certains moralistes chrétiens ont péché quelquefois par trop de rudesse vis-à-vis des filles d'Eve. Oserai-je dire que Bossuet s'est attiré naguère une assez verte querelle pour avoir rappelé à la femme qu'elle n'est après tout qu'un « os surnuméraire ». Reconnaissons que le mot est trop vif, même s'il n'y faut voir qu'une boutade destinée à nous rappeler les uns et les autres à la modestie équivalente de nos origines communes.

Mais voici, à peu près au même temps, et à un autre pôle de l'intelligence, le bonhomme Chrysale, avec son épais bon sens qui juge qu'une femme en sait toujours assez, sitôt que la clarté de son esprit se hausse. Vous connaissez la suite. Conception si naïvement égoïste où l'on voit bien que l'intérêt de la femme et de la société pèse beaucoup moins que le souci du pourpoint à reprendre et de la bonne soupe à tremper. Et beaucoup plus près de nous dans le temps, mais dans le temps seulement, ce triste kaiser, vous vous en souvenez peut-être, faisait complaisamment écho dans ses harangues à la sombre doctrine de Luther et prétendait restreindre la mission de la femme à ce qu'il appelait la loi des trois K : *Kindern, Kuschen, Kirche*. Les enfants, la cuisine et l'église.

Mais voici d'autres ennemis moins aisés à dépister. Ce sont ceux qui exaltent inconsidérément la femme et veulent en faire non plus une bête de somme, mais un bel animal de luxe. C'est la formule occidentale de l'adulation : celle des faux dévôts qui ne professent le culte de la femme que pour y trouver leur compte.

On a vu, au siècle de la Renaissance, l'humanité lassée de l'austérité morale du Moyen âge se détendre et retourner au rêve païen qui fondait la société non sur le devoir mais sur le plaisir. On l'a vu faire succéder de la sorte, par une évolution qu'Etienne Lamy a finement analysée, les Diane de Poitiers aux Blanches de Castille. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une frivolité du même ordre risqua de gâter le caractère de la femme et de lui vider le cœur. Ce prétendu culte de la femme ne s'empressait à lui baiser les pieds que pour mieux lui lier les mains. Ces flagorneries laissaient trop prévoir que tout flatteur vit aux dépens de celui ou de celle qui l'écoute et l'on a vu trop souvent, dans ce crépuscule de l'ancien régime, l'homme trop gal nt faire, hélas ! la femme galante.

C'est enfin, pour noter un autre aspect du même problème, le rôle fait au temps présent à la femme américaine dans certains groupes sociaux sans harmonie où l'homme n'est qu'un *porveyor* bon à faire de la monnaie tandis qu'elle-même, à côté de ce compagnon qui l'admire et s'efface, s'affine et vit pour tous les raffinements de l'esprit et du luxe. Ici, c'est plutôt le mépris de l'homme, car ces épouses-là, au dire d'un humoriste, se divisent en deux classes : celles qui n'obéissent pas, et celles qui commandent.



L'égoïsme et la vanité y ont beau jeu. Les déplorables facilités du divorce aidant, cette jeune et brillante société qui mérite, à d'autres points de vue, notre admiration et nos éloges, souffre déjà cruellement de la crainte de l'enfant et de cette loi du suicide que dénonçait courageusement Roosevelt.

\* \* \*

Oui, ni trop haut, ni trop bas. Pas d'exagération en un sens ni dans l'autre. Quand Stuart Mill écrit ces mots dont certains féministes ont fait un dogme : Entre l'homme et la femme, il y a égalité des aptitudes, des fonctions, des droits, je demande à pouvoir formuler des réserves. Egalité des aptitudes. Pas tout à fait. La force musculaire de la femme est moindre. Sa féminité comporte des entraves. Les lois lui interdisent avec raison le travail dans la mine et ne l'appellent pas au métier des armes. Egalité de fonctions. Non, puisque, à ne prendre que cet exemple, les canons de l'Eglise lui interdisent le sacerdoce.

Mais s'il s'agit des droits aussi bien civils que politiques, j'accepte volontiers la formule de Faguet : « Tout ce qu'elle peut être naturellement, la femme doit pouvoir l'être légalement. » Je ne vois aucune bonne raison pour lui refuser l'électorat à tous les degrés, bien au contraire, car je tiens qu'elle peut nous apporter par sa participation à la vie publique, un élément de moralisation, de désintéressement, de générosité très précieux. Apte à voter, je ne vois pas non plus pourquoi, si elle veut prendre la rame à la main dans la galère du Parlement ou du gouvernement, la loi lui refuserait l'admission aux emplois publics. Avec Victor Hugo, je suis porté à croire que :

*Et certes, il est bon qu'une femme parfois  
Ait dans ses mains les mœurs, les esprits et les lois,  
Succède au maître altier et mène  
En lui parlant tout bas la sombre troupe humaine.*

Et si j'interroge non plus la poésie, mais l'histoire, je constate que le plus grand règne du XVIII<sup>e</sup> siècle a été celui d'une femme : Marie-Thérèse d'Autriche, et qu'il n'y a pas eu de plus beau règne au XIX<sup>e</sup> siècle que celui de la reine Victoria.

Avec ces concessions, mais aussi ces réserves, je dis : non pas égalité entre les sexes. Mais parfaite et admirable équivalence où les mêmes qualités et défauts, à des dosages différents, doivent répondre à des vocations d'une égale dignité.

Et chaque fois qu'une société humaine comprend cette équivalence, qu'elle respecte dans la femme une personnalité sujet de droit et de devoir au même titre que l'homme, associée à la tâche de celui-ci avec le devoir spécial de transmettre la vie et aussi d'élever l'espèce humaine, chaque fois que la société a vu dans le mariage non un simple contrat révocable, mais un sacrement qui scelle l'union des âmes et des corps et fonde la famille une et indissoluble, chaque fois qu'elle a permis à la femme non seulement de perpétuer la vie physique par la génération, mais aussi de répandre la vie spirituelle par toutes les œuvres de l'apostolat et de la charité, cette société s'est rapprochée de l'équilibre et a donné, en dépit de toutes les imperfections humaines, d'admirables réalisations. Il en fut ainsi aux grandes heures du Moyen-âge chrétien et de la chevalerie. Il en fut ainsi au XVII<sup>e</sup> siècle où le sens de la vie familiale et la vie de société se sont si bien combinés, où le célibat était mal porté, où le respect de la femme, sans adulation hypocrite, avait créé une heureuse atmosphère de politesse, de dignité, d'honneur et développé dans la vie comme dans les lettres l'autorité des honnêtes gens.

Oui, une société est policée, elle est civilisée dans la mesure même où elle fait à la femme sa juste part et ne lui refuse rien de ce qui lui permet de se développer dans le sens de sa vocation.

\* \* \*

Or, regardons aujourd'hui autour de nous, la femme est-elle à sa vraie place? Ma réponse est : non. Et si je me demande ensuite : l'équilibre existe-t-il dans la société contemporaine, je réponds encore : non. Et j'ajoute, qu'entre les phénomènes qui arrachent actuellement tant de femmes à leurs vocations véritables et le malaise social que nous éprouvons, le rapport de cause à effet est certain.

Pourquoi la femme d'aujourd'hui n'est-elle pas à sa vraie place?

On ne peut plus dire que ce soit à cause du mépris où on la tient ou de l'adulation par laquelle on l'emprisonne. Non, les raisons sont plus complexes.

Tout d'abord, il y en a une que nous rencontrons dans toute l'étude sociale ou économique de ce temps. C'est la guerre, dont l'ombre continuera à s'étendre encore longtemps sur nos chemins.

La guerre, la femme y a pris une lourde part, non seulement par ses sacrifices et par sa charité, mais aussi en assumant à peu près seule la continuation de la vie des nations occupées à se déchirer.

Et comment évoquerai-je ce temps sans que s'impose à moi l'hommage dû à la femme française et surtout par ceux qui l'ont vue, comme je l'ai vue, s'égalant à la vaillance virile qui s'affirmait à la même heure dans les tranchées, à ceux qui ont admiré comment, en dépit de deuils souvent atroces, elle a porté jusqu'au sublime ces vertus domestiques, familiales et charitables où une nation trouve les richesses, sinon les plus visibles, du moins les plus durables de son patrimoine moral.

Mais cette guerre, elle n'en a pas seulement été l'héroïne, elle en demeure la victime. A ces centaines de milliers de jeunes gens tombés sur les champs de bataille, survivent autant de jeunes filles qui restent et resteront seules, la plupart désemparées devant un avenir fermé. La vie chère, l'effondrement des fortunes moyennes ont ajouté à la crise du mariage surtout dans un pays où la mise en ménage a toujours fait à la prudence et à la question d'argent une part plus grande qu'ailleurs. Cette même cause économique qui raréfie les unions et qui condamne, dans une ville comme Paris, les deux tiers des femmes de la classe ouvrière à ne pas se marier, se traduit encore dans les familles constituées par le refus tant de fois dénoncé des berceaux qui ne répondent plus à l'appel des tombeaux.

Cependant, ces mêmes exigences créent pour la femme un besoin plus impérieux que jadis de gagner de l'argent, non pas en amateur mais en professionnelle. La nécessité pousse les unes vers l'atelier et le bureau, les autres vers l'étude et les carrières jusqu'ici masculines. Elles envahissent l'usine et l'Université. Dans cette invasion, la jeune fille et la femme non mariée coudoient la femme mariée. Les premières n'ont pas de foyer, celui des autres n'est qu'une chambre trop souvent délaissée. Notre civilisation refuse ainsi à trop de femmes le mariage qui est leur destinée normale. Elle impose à trop de femmes le travail hors de chez elles qui n'est pas conforme à cette destinée.

Sans doute, le travail de la femme hors de son foyer n'est pas chose nouvelle. Quand les fabricants anglais, il y a cent ans, enfiévrés par la concurrence, cherchaient à réduire par tous moyens les prix de revient, ils vinrent, dit-on, se plaindre à Robert Peel lui disant : « nous n'en pouvons plus, nous ne gagnons pas assez. » Il répondit : « Prenez les enfants. » Et comme cela ne suffisait pas encore et qu'après avoir drainé les écoles et les orphelinats, ils revenaient à la charge, Robert Peel de répondre : « Prenez les femmes. »

Tout le progrès de l'évolution sociale dont nous nous vantons si volontiers, n'a point corrigé ce dernier abus. Il a pu en atténuer certains aspects, mais voici que la nécessité de vivre pour la femme isolée et, pour la femme mariée elle-même, l'insuffisance des ressources du mari, les détournent de plus en plus de la vie domestique. Moins de femmes mariées. Moins de mères surtout. Beaucoup plus d'ouvrières ou d'employées. Voilà le fait avec lequel notre civilisation doit compter. Pourra-t-elle, et comment, concilier les contingences d'où sont nés ces faits avec l'attribution à la femme de sa juste place, condition essentielle de l'équilibre social lui-même? Je n'hésite pas à dire que c'est là le nœud de la question. Reviendrons-nous à la vie familiale chrétienne telle que le christianisme la veut, ou continuerons-nous à nous en écarter de plus en plus?

\* \* \*

Ne nous y trompons pas; il y a autre chose dans cette situation alarmante qu'une crise économique ou morale passagère. Nous nous trouvons en présence d'un conflit sur la notion véritable des rapports qui existent et doivent exister entre ces deux termes : la femme, la société. Nous sommes devant deux courants, deux thèses, deux crédos. Appelons-les par leur nom : le socialisme et le catholicisme. Nulle part, pas même dans le domaine de la propriété, l'antagonisme ne m'apparaît plus aigu et sans doute plus irréductible.



Il s'annonçait depuis longtemps, Mais les événements l'ont précipité. En septembre 1897, j'assistais, jeune député, au Congrès International pour la protection ouvrière tenu à Zurich. Ce congrès qui fut d'un intérêt passionnant et n'eut pas de lendemain, réunissait des délégués de toutes les associations ouvrières et de tous les groupes politiques ralliés aux principes de la protection légale des travailleurs.

D'accord avec quelques amis, j'y soulevai nettement la question du travail industriel de la femme mariée, montrant combien ce travail contrarie souvent les lois physiologiques qui constituent la femme en état de faiblesse, combien il se concilie mal avec l'ordre naturel qui veut que la femme devenue mère élève elle-même ses enfants, combien, enfin, l'avantage que peut y trouver la classe ouvrière est souvent illusoire, non seulement parce que la désertion du foyer se paie cher, mais parce que, à la faveur de la concurrence entre le travail de la femme et celui de l'homme, l'industrie au lieu de prendre pour étalon du salaire les exigences de la famille ouvrière, tend à déduire de la rémunération qu'elle paie au mari, celle qu'elle alloue à la femme. Sans nous dissimuler les difficultés économiques et pratiques du problème, nous avions introduit un vœu pour l'interdiction graduelle du travail de la femme mariée dans les mines et les fabriques.

Ce fut une lutte de tout un jour que l'on appela le Frauentag de Zurich et dont l'intérêt ne faiblit pas un instant. J'entends encore Mgr Scheicher, professeur de morale au séminaire de Saint-Polten et député au Reichrat, invoquer les enseignements de l'économie sociale et évoquer en finissant le souvenir de ses années passées sous la protection de sa mère, en ajoutant qu'il voulait assurer un semblable souvenir aux enfants du prolétaire. Et le socialiste Pernerstorffer de répondre furieusement au prêtre : « Et moi aussi, je me souviens des années passées auprès de ma mère, mais c'est pour maudire la société qui l'avait faite si misérable ! »

J'entends une virago pleine d'impétuosité, Clara Zetkin, de Stuttgart, réclamer comme un devoir pour la femme, ce travail industriel qui lui vaudra l'émancipation économique et la liberté de son corps et de son salaire. J'entends, en contraste avec l'éloquence passionnée de cette compagne, le discours modeste et timide de Marie de Vogelsang, jeune femme au grand cœur dont l'Autriche n'a pas oublié l'apostolat social. M<sup>lle</sup> de Vogelsang narra ce qu'elle avait vu au cours de ses visites aux cités industrielles : le foyer délaissé et hostile, l'homme alcoolisé, la femme étiolée, les enfants à l'abandon. La discussion se termina par une mémorable passe d'armes entre les deux tenants des deux thèses, j'allais dire des deux étendards. Decurtins, le tribun catholique suisse, taille athlétique, tête léonine, regard loyal, démontra la nécessité de conserver la famille comme unité sociale, prouvant, à la lumière de l'histoire, que la vie de famille saine et chrétienne restaure les nations épuisées et raffermi les sociétés croilantes. Bebel, lui répondit froidement, en débater consommé, comme l'eût fait un avocat rompu aux affaires. Il plaida que le travail de la femme dans la grande industrie, nécessité par les conditions modernes de la production, pouvait être mieux inspecté que celui à domicile, qu'il fallait condamner ce dernier et organiser des institutions suppléant à l'impossibilité pour la femme ouvrière de s'occuper des enfants qu'il lui plairait d'avoir.

L'enfant à l'Etat. L'enfant à l'Etat ! tel est le glas qu'on devinait sous ces froides considérations. Au vote, notre proposition fut repoussée par 165 délégués contre 98, mais ce vote prouva seulement à cette séance qu'il y avait deux fois plus de socialistes que de catholiques.

Ne nous le dissimulons pas. Ce sont deux thèses que nous retrouvons avec des aspects nouveaux dans le problème féminin d'aujourd'hui.

La doctrine catholique sait mieux qu'aucune autre que la femme n'échappe pas à la loi du travail imposé à l'humanité. Mais cette loi même lui marque son rôle essentiel. « Tu enfanteras dans la douleur. » Et c'est une nuance qui m'a souvent frappé que cette expression de l'admirable langue française qui dit, quand une femme souffre des douleurs de l'enfantement, qu'elle est en travail. C'est sa tâche essentielle dont la nature a mis dans son cœur l'instinct mystérieux : Dès le berceau, dit justement Michelet, la femme est mère, folle de maternité. Pour elle toute chose de nature, vivante et même non vivante, se transforme en petits enfants.

S'il y a conflit entre ce travail et ce devoir-là et la besogne salariée à l'usine ou ailleurs, qui l'emportera ? Je ne crois pas qu'il soit aisé ni peut-être pratiquement possible de supprimer, comme

le préconise encore l'Américain Henry Ford dans son livre : « Ma vie et mon œuvre », tout travail autre que le travail domestique pour la femme mariée. Il faut cependant s'efforcer de se rapprocher de cet idéal. Et c'est un des motifs pourquoi nous ne pourrions assez louer, propager, généraliser cette admirable formule des allotions familiales dont les plus belles initiatives, imitées ailleurs, reviennent, et je les en remercie, aux industriels de France. Assurer à la femme, suivant un barème qui progresse avec le nombre des enfants, une aide mensuelle qui vient s'ajouter au salaire du père et alimenter ainsi le budget familial, c'est un bienfait social qui contribuera, si nous le voulons, à faciliter le retour de la femme à son foyer.

Quant à la thèse socialiste, elle n'entend pas, pour qui veut l'approfondir, sacrifier à la maternité et aux devoirs de la famille un objectif qui la séduit davantage : le droit pour l'homme et pour la femme à l'égalité dans les joies et dans le travail. Le droit pour chacun de vivre sa vie. C'est la doctrine de Bebel sur l'union libre, qui apparaît comme une simple société en participation pour l'exploitation des facilités ou des agréments égoïstes de chacun, thèse qui, sous prétexte de liberté, conseille à la femme de cueillir les fleurs sauf à rejeter les fruits, et lui réserve, pour le soir de son existence l'affreuse solitude d'un foyer qui n'aura jamais tout à fait mérité ce nom. Thèse doctrinale ou académique, dira-t-on peut-être. Non pas, la voici qui triomphe dans toute la Russie avec des conséquences qui suffiraient à la juger. N'est-ce point la veuve de Lenine qui dirige là-bas le service de la protection sociale, qui a avoué dernièrement le chiffre de 7 millions d'enfants de tout âge abandonnés ou orphelins et qui reconnaissait qu'à Simferopol, plusieurs milliers de cadavres d'enfants avaient été entassés en pyramides et y étaient demeurés plusieurs semaines en un épouvantable charnier. Et dans notre vieil Occident désaxé, n'est-ce point un symptôme que le succès de ces livres et théories sur la liberté de la femme, dont les honnêtes gens dénoncent trop vainement le scandale ?

Que faire ? Tenir et opposer offensive à offensive, ériger, comme le serpent d'airain sur la foule désemparée, la doctrine claire et forte de la famille chrétienne. En réponse à tous les sophismes et à tous les blasphèmes, en montrer l'admirable beauté et les véritables ressources. L'un s'appuyant sur l'autre, l'un et l'autre attendant dans un émoi sacré l'avènement de l'enfant qui réservera pour l'un et pour l'autre son premier balbutiement. La société chrétienne du mariage qui n'est point une dictature mais une entente cordiale. La perspective des enfants recommençant à leur tour la famille. La venue des petits-enfants, joie des grands-parents, quelle compensation aux efforts et aux peines ! En contraste avec la vieillesse solitaire de la femme libre, l'émouvante vieillesse de la mère au foyer pour laquelle, lors même que son corps n'a plus toute sa grâce, quelque chose de plus tendre s'ajoute au respect dont on l'entoure. Tout ce qui pourra dans les mœurs ou dans les institutions ou les lois faciliter le mariage, l'habitation familiale, donner à la jeunesse confiance dans la vie, tout ce qui pourra flétrir l'égoïsme des embusqués du mariage ou de la paternité ou de la maternité, autant de devoirs pour nous, autant de moyens de réagir.

Certes, inclinons-nous bien bas devant la grandeur morale de celles que sollicite dans la vie de l'apostolat laïc ou de la communauté religieuse le sacrifice des joies humaines au service de la charité ou de la contemplation pour diminuer les souffrances ou les inquiétudes du monde, mais conservons, restituons au besoin toute son incomparable dignité à la vocation maternelle ! De tous les tableaux édifiants, n'hésitons pas à présenter, à l'exemple des foules le plus beau de tous : celui de la famille ouvrière de Nazareth.

\* \* \*

Placé face à ce tableau, face aux perspectives que lui entr'ouvrent les sophismes socialistes, notre civilisation hésitera-t-elle ? Elle est à la croisée des chemins : à elle de choisir entre le devoir et la grossière apparence de la liberté et du plaisir. A elle de choisir entre la vie et la mort.

Malgré tant de motifs d'inquiétude, j'ai confiance dans son choix final. J'ai confiance, parce que l'espérance, si elle est une vertu théologale, est aussi une vertu politique sans quoi on n'entreprendrait rien en ce monde. J'ai confiance parce que l'organisme humain, s'il recèle tant de mauvais microbes, contient aussi des germes de santé qui réagissent vigoureusement contre le mal et que



je crois, en toute hypothèse, à quelque chose de supérieur qui finira par peser dans le sens du bien.

Ce quelque chose, c'est le bon sens de la femme qui la convaincra de plus en plus de la vanité des joies que le socialisme lui offre. C'est le cœur de la femme toujours plus porté à fléchir quand on le convie au bonheur des autres, plus qu'à son bonheur propre.

Elle restera fidèle à la tradition chrétienne qui, en dépit d'ombres passagères justifie pour ce beau pays de France l'honneur qu'il a d'être la fille aînée de l'Eglise et lui conserve une autorité et une influence qui ne cesse de rayonner sur le monde.

Elle ne défigurera pas ces traditions, elle les développera au contraire en cultivant son intelligence et en développant sa personnalité pour mieux réaliser sa mission essentielle d'épouse et de mère qui est d'aider l'homme et élever l'humanité. Cette tradition, elle en est l'obligée, la bénéficiaire. Qui en est plus comptable qu'elle? Elle qui transmet la vie avec l'héritage moral des races et qui relie ainsi les générations les unes aux autres.

Le grand prophète du socialisme féministe Bebel a dit de la femme : Où elle sera, sera la victoire. Nous le croyons comme lui, mais nous croyons aussi que se détournant des faux prophètes, habillés ou non en brebis, elle sera pour l'ordre contre l'anarchie, pour la famille contre l'amour libre, pour la vie contre la mort. Nous savons que son effort est, quand elle le veut, irrésistible; et comment cet effort pourrait-il, lorsqu'il correspond précisément au plan divin, ne pas réaliser la vieille formule répétée par la sagesse des nations : « Ce que femme veut, Dieu le veut ».

Comte CARTON DE WIART.  
Ministre d'Etat.

## Août

*Quinze août. Point culminant de l'été. La saison  
Semble vouloir suspendre, un moment, sa durée  
Et, du haut des vieux monts dominant la contrée,  
Sonder d'un clair regard la plaine et l'horizon.*

*Derrière elle, attristée de sa défloration,  
Avril s'efface au loin dans la brume azurée;  
Devant, Septembre approche, et sa mante empourprée  
Frôle une feuille d'or, déjà, sur le gazon.*

*Soudain, son pas reprend sa course. Elle devine  
L'harmonieux secret de la terre divine  
Où tout se renouvelle, où rien ne se détruit.*

*Car la branche est en germe au bourgeon qui boutonne,  
Tout le sang de la fleur palpète au cœur du fruit  
Et si le printemps naît c'est pour créer l'automne.*

Adolphe HARDY.

Comme chaque année, la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS ne paraîtra pas le vendredi qui suit la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

## Les conséquences des émeutes viennoises

Il ne deviendra possible d'adopter une attitude définitive à l'égard des événements révolutionnaires récents, c'est-à-dire de faire un seul tableau de tous les détails importants de la préhistoire, de l'origine et du développement de ces événements, que lorsque les enquêtes politiques et juridiques actuellement en cours seront terminées. Cependant ni la politique, ni la législation, ni l'administration ne doivent hésiter à tirer des événements les suites que ceux-ci comportent. Il leur faut en effet agir rapidement et faire preuve d'initiative. En vue des décisions qui s'imposent, il ne nous faut donc tenir compte que de ce qui est prouvé déjà et ne saurait être modifié par des constatations ultérieures.

Cette procédure est la seule possible, la seule digne d'une politique honorable, prévoyante et de nature stable; elle nous servira de base pour les considérations qui vont suivre. Elle sera, sur presque tous les points, en contradiction avec l'opinion social-démocrate officielle, laquelle part d'un point de vue radicalement opposé. Les socialistes ne reconnaissent en effet que les faits incontestables résultant des événements (morts, blessés, incendies), non leurs causes déjà établies. Aussi exigent-ils, sans tenir compte des résultats des enquêtes, que dès aujourd'hui soit reconnu l'enchaînement causal des faits tels qu'ils l'ont formulé.

Ce qui s'est produit a eu pour cause les actes répréhensibles de la police; il en est résulté une indignation « justifiée », alors que la foule était déjà surexcitée; cette indignation a été utilisée par les communistes et la canaille. Il va de soi que ces raisonnements des social-démocrates tendent à nier tous actes fautifs tant de la part de leurs leaders que de celle des ouvriers organisés. En effet, ces raisonnements situent toutes les causes des événements en dehors de la sphère de leur action, de leur influence, de leur responsabilité. D'où il suit naturellement que la social-démocratie prétend être dédommagée de l'injustice qu'elle a subie et qu'aucune mesure de nature « réactionnaire » ne peut être adoptée, puisque ce n'est pas le parti social-démocrate qui est responsable des événements. On voit tout ce qu'une telle argumentation a d'artificiel. La situation oblige le parti social-démocrate à agir sans perdre de temps pour sauver tout son programme et pour rétablir l'autorité de ses chefs. Mais le parti écarte les faits et la logique des faits, n'y trouvant pas de base pour les buts qu'il poursuit en ce moment, et il se crée une telle base à l'aide de prémisses lui servant à arriver aux conclusions qu'il désire. C'est là une méthode qui n'est pas étrangère en général au parti social-démocrate, comme le docteur Bauer l'a reconnu le 18 juillet dans la phrase suivante du discours qu'il prononçait devant l'assemblée des hommes de confiance de la classe ouvrière viennoise : « Je comprends que, dans chaque parti politique, dans chaque lutte politique, la situation soit représentée de la façon qui plaise davantage à chaque parti ». Il a ajouté, il est vrai, que l'heure présente était trop sérieuse pour l'utiliser en vue d'une propagande politique; mais cette limitation d'un principe de mensonge politique reconnu comme indiscutable n'a été appliquée par lui qu'au Chancelier.

\* \* \*

L'issue de l'émeute du 15 juillet n'a tenu qu'à un fil. Lequel des deux l'emporterait, les masses révoltées ou les forces de



l'ordre qui leur étaient opposées? Un refus d'obéissance, même partiel, de la part de la police, une hésitation chez l'armée fédérale, auraient pu donner la victoire à l'offensive révolutionnaire. Si cela n'est pas arrivé, le mérite — mérite qui n'a pas été remarqué jusqu'ici — en revient aux organisateurs de la police.

Les chefs du parti social-démocrate ont éprouvé sur ce point une désillusion formidable. Car, dans leurs calculs, cette police, cette armée fédérale ne jouaient plus le rôle d'unités qu'il fallait vaincre, mais de facteurs qui assisteraient impassibles à la lutte pour le pouvoir. Il est de toute évidence que la tentative des social-démocrates de saturer l'armée et la police de propagande socialiste au point de leur faire préférer, en cas de crise, les directives du parti à leurs devoirs professionnels, que cette tentative, disons-nous, a complètement échoué. A cet échec la social-démocratie a immédiatement répondu en attaquant la police avec la dernière violence. Du moment que celle-ci accomplissait son devoir ainsi qu'elle l'avait juré, elle ne l'intéressait plus. La tactique révolutionnaire a toujours consisté en ceci : rendre inapte à la lutte la force armée qui lui est opposée, soit en la poussant à mettre bas les armes de plein gré, soit en la discréditant dans l'opinion et en lui enlevant les armes par la force. Ayant échoué sur la première de ces deux voies, la social-démocratie, pour se débarrasser de la police, s'engage sur la seconde.

La municipalité viennoise s'applique aujourd'hui, en créant la *Schutzwache* municipale, à disposer d'une force armée purement politique, force armée qui serait populaire auprès des ouvriers. Elle ne le fait que pour faire disparaître du sentiment populaire viennois la police devenue désormais impopulaire. La *Schutzwache* formera la garde officielle du parti social-démocrate. Le *Schutzbund* républicain avait joué jusqu'ici le même rôle, mais à titre non officiel. Qu'on se souvienne de la garde nationale naguère créée sous de semblables prétextes, tout aussi hypocrites, pour éliminer tant les troupes régulières que la garde suisse.

\* \* \*

Tel est le problème le plus actuel, le plus urgent, découlant de la tactique des social-démocrates. Cette tactique a pour objet de tirer de la défaite de leurs chefs, des immenses dommages matériels et moraux subis par la communauté, un avantage permettant de relever l'autorité fortement battue en brèche des leaders. Bien plus, de faire un pas sur le chemin menant vers la dictature du prolétariat.

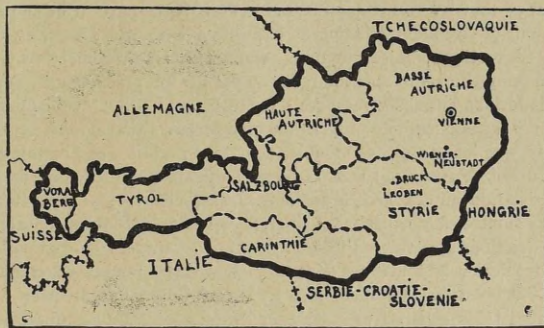
Nul doute qu'une lutte ne s'engage au sujet de la *Schutzwache* entre le gouvernement et la social-démocratie. Sera-t-elle maintenue? Sera-t-elle dissoute? Deux importants facteurs vont prendre part à cette lutte, facteurs dont la social-démocratie sous-estime la valeur, à supposer qu'elle soit véritablement « jusqu'au boutiste » dans la lutte entreprise.

Premier facteur : les Puissances et la S. D. N. envisagées comme organes de surveillance dans la question du désarmement. Celles-ci ne sauraient envisager avec indifférence la création d'une nouvelle force armée, force armée dont le nom est propre à induire en erreur, mais dont les tendances illégales sont évidentes (1).

Second facteur : les provinces et la gendarmerie, l'armée et les « unions d'auto-protection » existant dans les provinces. Longtemps celles-ci s'étaient contentées de pester à l'adresse de « Vienne la rouge » et de l'activité antiétatiste des leaders social-démocrates viennois. Parfois seulement il leur arrivait de proférer des menaces : « Nous répondrons par la violence », disaient-elles « au terrorisme illégal que Vienne exerce ». On n'était pas allé plus loin. Mais les

(1) Depuis que cet article fut écrit, le Comité de contrôle de la S. D. N. a fait savoir qu'elle ne pouvait tolérer la création de la *Schutzwache* projetée. (N. d. l. r.)

derniers événements, l'insolente arrogance de la direction du parti social-démocrate viennois proclamant la grève générale dans toute l'Autriche pour une période de temps déterminée et une grève des transports d'une durée indéterminée, ont fait déborder le vase. C'est tout spontanément — prises à l'improviste, elles n'avaient pas pu s'entendre au sujet d'une action commune — que chacune des provinces (Tyrol, Vorarlberg, Carinthie, Styrie) a brisé la grève des transports par ses propres moyens. Pour ce qui est de la grève générale, elle n'avait pas pu y être pleinement réalisée.



Mais voici ce qu'il y a eu de plus remarquable : les *Schutzbund* social-démocrates des provinces ont partout capitulé dès le premier moment sans tenter de résistance, aussitôt qu'ils eurent été sommés de renoncer au *picketing* et de ne pas empêcher les ouvriers de travailler. Le petit État soviétique de Styrie, proclamé dans la région industrielle de Bruck-sur-Mur, de Leoben et de Kapfenberg, par Wallisch, membre de la diète styrienne et ancien membre du gouvernement soviétique hongrois, s'est effondré après vingt-quatre heures d'existence, presque sans coup férir, dès que Messieurs Wallisch et compagnie se furent aperçus que cette fois les paysans n'entendaient pas plaisanter. Certes, avant de commencer à se défendre, les provinces avaient fait preuve d'une longue modération. Mais celui qui connaît la psychologie des provinces alpines de l'Autriche sait qu'aujourd'hui elles insisteront pour qu'il y ait balayage à fond. Elles ne toléreront dans aucun cas que, sous quelque nom que ce soit, une garde rouge officielle soit formée à Vienne.

Les social-démocrates affirment, cela va de soi, que ce sont les « forces fascistes » qui vont faire campagne contre eux. C'est faux.

Le *Heimatschutz* des provinces se contente de briser le terrorisme des rouges et ne vise nullement à exercer la dictature. Mais la social-démocratie, si elle veut faire la guerre aux *Heimatwehren*, s'apercevra bien vite qu'elle a affaire à trop forte partie. Le fait seul de l'existence du *Heimatschutz* dans les provinces, du *Heimatschutz* avec lequel font bloc la gendarmerie, l'armée et la police provinciales, empêchera la guerre civile d'éclater, cette guerre civile que la social-démocratie en partie recherche, en partie attise, en partie ne parvient pas à éviter. La social-démocratie viennoise et toute la direction du parti, ce centre d'où partent les aspirations à la dictature rouge, se sont vraisemblablement rendu compte, ces jours derniers, de la situation. Vienne était stratégiquement isolée dès le 16 juillet, alors que le *Schutzbund* républicain s'amusa encore à contrôler les petits transports dans les gares et sur les routes aboutissant à la capitale. A Tullner Feld des gymnastes et des paysans s'assemblèrent et demandèrent des armes pour avoir raison de Vienne. Plus à l'Ouest, avant la puissante barrière tyrolienne, s'étendait la ceinture de la Haute-Autriche : celle-ci ne paraît pas avoir été entièrement organisée, elle n'en isolait pas moins Vienne déjà. Dans la direction du Sud la révolution social-démocrate n'avait pas pu dépasser la ligne : Vienne-

\*\*\*



Wiener Neustadt-Neunkirchen-Murzzuschlag-Kappenberg-Bruck-sur-Mur-Leoben.

Si l'offensive des éléments révolutionnaires avait réussi à Vienne le 15 juillet, il en serait résulté une dictature rouge. Ces mêmes leaders qui aujourd'hui ne veulent pas de cette révolution des communistes et de la canaille, auraient pris part à cette dictature si les extrémistes, qui tiraient des ficelles, l'avaient toléré. Incidemment, on peut se faire une idée des cruautés qu'une telle dictature aurait perpétrées si on se rémémorait les conséquences de la prise de la Bastille et les incendies allumés par la Commune à Paris. Aussi, est-ce tout naturel si aujourd'hui le désir règne partout de se prémunir contre une répétition de pareilles éventualités. Mais, à part la conviction acquise que nous sommes à même d'écraser en peu de temps un semblable mouvement par nos propres moyens, nous désirerions aussi des mesures d'ordre préventif. Sous ce rapport, il n'y a pas encore de programme bien arrêté. Etant donné, toutefois, que les causes des troubles sont bien établies, ce programme pourrait se concevoir sous la forme suivante : Modification de la législation sur la presse, la social-démocratie de nos jours ne s'étant pas montrée à la hauteur des libertés que cette législation consacre, restrictions apportées aux démonstrations en masses, en particulier interdiction de toutes les démonstrations dites spontanées, comme l'était celle du 15 juillet; plus de sévérité dans l'application des stipulations législatives existantes ayant pour objet la protection des institutions de l'Etat. Plus tard : réforme du droit de coalition et suppression du droit de grève pour les employés des services publics. A en croire les social-démocrates, tout cela appartient à la rubrique « réaction » et « fascisme ». De semblables desiderata qu'fermeraient quelque peu la voie à l'« énergie révolutionnaire » voie que la social-démocratie viennoise voudrait laisser ouverte, se heurteront de la part de cette dernière à une vive résistance. Mais l'opinion publique, en tant qu'elle n'est pas dirigée par les social-démocrates, est indubitablement en faveur d'une utilisation intégrale de tous les moyens légaux ayant pour objet des garanties efficaces contre le retour de semblables événements. Or, la détermination sérieuse des milieux antimarxistes de mettre fin au système présent de la social-démocratie a fait bien plus de progrès qu'on ne pourrait le croire à la lecture de la presse bourgeoise de Vienne. Cette presse s' imagine qu'on peut se rapprocher des leaders de la social-démocratie en leur faisant entendre raison et conclure avec eux un arrangement à l'amiable. Erreur! erreur à laquelle les dernières manifestations du parti socialiste et du bourgmestre Seitz devraient mettre fin pour du bon. Mais la presse ne reflète pas dans toute leur exactitude les opinions dominantes. Elle ne reflète pas non plus, semble-t-il, la scission qui sévit dans le camp social-démocrate, scission sur laquelle un voile est jeté de propos délibéré. L'ancienne classe ouvrière, la classe ouvrière qui sent le terroir, est opposée à la tactique d'excitation des leaders, à la tolérance manifestée à l'égard des appétits extrémistes, aux encouragements qui leur sont prodigués. D'autre part, les groupes extrémistes menacent ces mêmes leaders parce que ceux-ci ne tirent pas de leur tactique d'excitation et de leurs aspirations révolutionnaires, des conséquences logiques au moment voulu. Les leaders se trouvent ainsi entre deux feux. Nul doute que, comme ils l'ont toujours fait jusqu'ici, ils ne penchent dans l'avenir aussi vers l'extrémisme. En d'autres termes : le moment est arrivé pour les éléments de droite et ceux de gauche de se départager. Mais comme la social-démocratie d'Autriche ne cède qu'à l'argument de la force, non à ceux tirés de la raison ou des intérêts de l'Etat, cette lutte pour le pouvoir est inéluctable. Vu la situation actuelle, cette lutte ne fera pas couler le sang. Elle ne demandera que peu de sacrifices si la bourgeoisie s'y prépare courageusement et fermement.

La social-démocratie, à laquelle manque l'union intérieure, ne se décidera pas à livrer si rapidement l'assaut à de semblables posi-

tions. Telles sont les conséquences qui découlent de la tentative révolutionnaire du 15 juillet.

Chevalier F. VON WIESNER.  
ancien ambassadeur d'Autriche.

(Traduit de l'allemand  
Copyright *Schönere Zukunft*, Vienne.)

## L'Histoire romancée<sup>(1)</sup>

La mode et le succès vont, aujourd'hui, aux évocations historiques. Ce ne sont plus des biographies à base de documents et bourrées de notes au bas des pages, mais des reconstitutions imaginatives de la vie des grands hommes : artistes, philosophes, meneurs de peuples, explorateurs, financiers. A l'objectivisme, cette conscience de l'historien, s'est substitué un subjectivisme qui insinue adroitement la personnalité du narrateur près de la personnalité du sujet. Vous vous rappelez *L'Anglais tel qu'on le parle*. Nous avons aussi Balzac tel que le voit M. René Benjamin, Descartes tel que le voit M. Louis Dimier, Disraëli tel que le voit M. André Maurois, Christophe Colomb tel que le voit M. Marius André. Et la liste s'allonge chaque semaine. Et dans le titre même de chaque ouvrage, l'auteur a soin de qualifier d'avance la vie de son héros. La vie de Balzac est prodigieuse, celle de Descartes est raisonnable, celle de Christophe Colomb est aventureuse, etc. Et comme la plupart de ces metteurs en scène ont beaucoup de talent et autant de brillante fantaisie, ces compositions d'existences relèvent toutes d'un art très vivant et très attachant. Ce sont comme des films historiques et littéraires, où il y a autant de littérature que d'histoire, et qui donnent aux lecteurs le plaisir du spectateur de voir — ainsi que sur l'écran — se mouvoir, penser, agir, aimer, souffrir les hommes illustres.

Seulement, à renouveler sans cesse, et par les mains les plus expertes, ces expériences imaginatives sur de grandes existences, on se demande ce qui restera un jour des droits de la vérité historique.

L'inconvénient n'est que d'importance relative quand il s'agit des artistes : écrivains, peintres, musiciens. Car leur œuvre est là qui demeure et c'est par elle qu'ils sont jugés.

Qu'après cela, on « romance » à plaisir les vicissitudes de leurs *curriculum vite*, c'est là un jeu assez inoffensif et qui est même amusant pour d'autres que pour les auteurs.

Il n'en est pas ainsi quand il s'agit des hommes d'action. De ceux-là, seul survit, la plupart du temps, le souvenir de leurs gestes et de leurs attitudes. Reconstituer ces gestes dans une atmosphère d'imagination, orner ces attitudes des dentelles de la fantaisie, ce n'est là qu'un élégant procédé de falsification qui, selon les cas, aggrave ou atténue les intentions et les résultats. On peut de cette manière, à la fois étincelante et sommaire, démolir Christophe Colomb ou blanchir Robespierre.

(1) *Le roman des Grandes existences*. — Collection Plon, Paris. — *Vies des Hommes illustres*. — Collection Gallémard, Paris.



Prenons donc cette méthode nouvelle de traiter les grands hommes pour ce qu'elle est : le mélange de deux genres qui semblaient jusqu'ici s'exclure — l'histoire vivifiée par le roman, le roman alimenté par l'histoire, un château imaginaire bâti sur des assises réelles, un mariage d'amour entre la réalité et la fantaisie.

Savourons sans arrière-pensée les agréments réels d'une telle innovation. Et laissons à l'Histoire, à la grande Histoire, à la sévère Histoire, à la juste Histoire le soin de mettre les choses au point et de reconnaître les siens.

FIRMIN VAN DEN BOSCH.

## Un code social

L'Union Internationale d'Etudes Sociales vient de publier un opuscule où l'on trouve des notions élémentaires de droit naturel et des principes de morale sociale sommairement proposés.

Le rappel de ces vérités connues n'est pas sans utilité; les militants de l'action politique et sociale s'épargneraient plus d'une méprise et plus d'un faux pas, s'ils voulaient s'en pénétrer.

Le titre annonce un *Code social*; grosse promesse! Le sous-titre, plus réservé, parle d'une esquisse. Du code, l'ouvrage a la division en articles numérotés et l'allure générale qui procède par énoncés de principes et de règles de conduite. De l'esquisse, il garde des lacunes, des formules auxquelles manquent encore la clarté et la rigueur, des traces d'opinions divergentes dont tantôt l'une et tantôt l'autre pousse sa pointe.

Les rédacteurs sont les premiers à nous avertir que « les articles de ce code ne sont pas toujours des réponses complètes aux problèmes complexes qu'ils envisagent. De ces problèmes, à la lumière des principes, ils tranchent quelques difficultés qui ont paru sérieuses et actuelles; pour le reste, ils indiquent un sens de marche et une orientation générale. »

« Bien qu'ils aient le plus souvent reçu une consécration unanime, ils résultent presque toujours de points de vue très différents dont l'opposition, marquée à l'origine, atténuée au cours de la discussion, a fini par disparaître dans une formule assez large pour laisser à chacun une certaine liberté de pensée. Ainsi s'explique le caractère quelque peu général de plusieurs résolutions. »

Ce caractère s'explique aussi par le souci dominant de l'Union Internationale d'Etudes Sociales qui est de favoriser l'action. Aussi le *Code* participe-t-il à et là de la prudente souplesse de ces manifestes qui évitent certaines questions, reviennent avec prédilection sur d'autres, se font volontiers conciliants pour ne heurter aucune des tendances qu'on espère utiliser.

C'est un point de vue et peut-être était-il bon de s'y tenir, du moins si l'on considère l'opportunité immédiate. Mais on peut se demander si les accords ainsi réalisés et les adhésions ainsi obtenues ne seront pas précaires. L'épreuve de la vie ou simplement l'examen plus attentif du texte ne feront-ils pas renaître les oppositions et saillir de nouveau les angles adoucis?

N'y aurait-il pas, en définitive, plus d'utilité à dessiner des traits plus fermes, à projeter sur les divers aspects des problèmes une lumière plus vive, à cette lumière paraître parfois un peu crue, bref, à parler net et à tout dire?

Ceci nous remet en mémoire la lettre adressée en octobre 1925 au clergé et aux fidèles de leurs diocèses par NN. SS. Chollet, archevêque de Cambrai, et Quillet, évêque de Lille. Ce document particulièrement autorisé s'inspire d'une pensée analogue à celle du *Code social*; mais il est d'une autre facture comme il procède d'une autre préoccupation.

Sous le titre de *Directives Sociales* (1) — titre adéquat à la chose — dans un style ferme et concis, il dissipe les équivoques, prévient les déviations, formule les principes essentiels, trace à la pensée et

à l'action une orientation nette. On y trouve moins de ménagements, mais plus de clarté.

\* \* \*

L'Introduction du *Code social* traite de l'Homme, de la Société et des Sociétés.

Celles-ci y sont classées en cinq catégories : société familiale, société civile ou politique, société professionnelle, Société des Nations, société surnaturelle ou Eglise.

N'y a-t-il pas une catégorie de trop? « Au sein de la société civile ou politique, écrit-on, s'organisent des sociétés de moindre envergure : scientifiques, artistiques, littéraires, industrielles. » Ne fallait-il pas ajouter : professionnelles? On le reconnaît dans l'alinéa suivant où il est dit : « La société professionnelle se déploie dans la société civile. » Alors?

On désirait sans doute souligner l'importance de la société professionnelle; mais on pouvait le faire en respectant la logique du classement et sans mettre la société professionnelle sur le pied des quatre autres.

Les *Directives* des évêques de Cambrai et de Lille disaient tout net : « XV. — Le Syndicat est une association *contingente*. Il n'est pas du même ordre que la famille et l'Etat, qui sont des sociétés nécessaires. Il n'est point, comme eux, directement imposé par le droit naturel; il ne résulte que du libre exercice d'un droit naturel qui est le droit d'association. »

Dans cette même classification, pourquoi dénommer Société des Nations la société internationale? La Société des Nations désigne aujourd'hui une certaine forme d'entente entre un certain nombre de nations, alors que la société internationale, qui n'a pas attendu W. Wilson pour naître, comprend toutes les nations du globe et survivra à la fragile construction du traité de Versailles et des conférences qui l'ont suivie.

Encore une fois, on pourrait marquer ses sympathies pour la Société des Nations sans la faire passer pour la société internationale.

\* \* \*

Le chapitre second est consacré à la vie civique ou politique.

Il y est dit que « nulle société ne peut subsister sans une autorité ». N'est-ce pas aller trop loin? Il existe des sociétés sans autorité. La société internationale en est un exemple. La Société des Nations elle-même n'est-elle pas établie sur la base d'une simple entente entre Etats dont chacun prétend conserver sa souveraineté indépendante? Ce qui est vrai, c'est que la société civile ou politique ne peut se passer d'autorité. Il ne serait pas mauvais de dire pourquoi, cela jetterait un jour sur les conditions pratiquement requises pour l'exercice de cette autorité et sur ses limites.

Ce complément amènerait à parler aussi de la forme du pouvoir et de la désignation du sujet qui peut ou doit l'exercer — question si actuelle, puisque tant de théories se discutent à ce sujet et que tant de cas d'application se sont présentés dans ces dix dernières années. On nous dit seulement, à propos de la désignation des gouvernants et des formes des Constitutions que « ces contingences dérivent de faits humains, par exemple, d'une longue tradition ou d'une constitution écrite. » Ceci c'est le fait, quand les choses sont établies. Mais *quid* quand on se trouve devant un régime disparu à remplacer? Tant d'erreurs, issues de la Révolution française et transmises par le libéralisme du XIX<sup>e</sup> siècle hantent encore les cerveaux catholiques à ce sujet!

\* \* \*

L'article 50 parle de l'égalité. Il dit : « Dans l'énoncé et la réglementation juridique des corollaires de l'égalité de nature, tels que égalité devant la loi, devant la justice, devant l'impôt, devant les fonctions publiques, il est nécessaire que le législateur tienne compte, non seulement de l'égalité de nature, mais des inégalités accidentelles, qui peuvent rendre les individus plus ou moins aptes à l'exercice de telle ou telle faculté. »

Cela veut-il dire que l'égalité devant la loi, devant la justice, devant l'impôt, devant les fonctions publiques sont des corollaires légitimement déduits de l'égalité de nature? Cela pourrait se tirer du texte; mais on en pourrait tirer le contraire aussi et ce serait d'ailleurs plus vrai.

Les *Directives Sociales* disaient sur le même sujet : « II. — La

\*\*\*

(1) Voir *La Documentation catholique*, 24 octobre 1925, Paris, rue Bayard, 5.



société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux. On doit réprover comme contraire à la nature toute tendance à une égalisation absurde et irréalisable des conditions humaines! » Et elles renvoient à Léon XIII *Humanum genus*, *Quod Apostolici, Graves de Comuni*, Discours aux ouvriers français, et à Pie X, *Motu proprio* sur l'A.P.C.

A propos des relations des deux pouvoirs, civil et ecclésiastique, l'article 55 dit : « Tout concordat implique des concessions réciproques sur les droits stricts ou les revendications des deux pouvoirs. » C'est souvent le cas; mais ne pourrait-on pas établir des concordats où aucun des deux pouvoirs ne ferait de concession sur ses droits stricts, mais où les cas douteux seraient prévus de façon à définir aussi exactement que possible les droits des deux parties et à prévenir les conflits? Ne serait-ce même pas l'idéal des concordats?

\* \* \*

Passons au chapitre particulièrement intéressant qui traite de la vie économique et relevons quelques détails.

Le paragraphe VIII parle de la co-gestion des entreprises par les patrons et les ouvriers, notamment de l'actionnariat du travail et des délégations du personnel.

N'y aurait-il pas lieu de distinguer plus nettement les simples délégations du personnel qui, dans le cadre du contrat de travail, participent, par leurs avis ou leurs propositions, au règlement des questions qui intéressent les salariés comme tels, et le personnel-copropriétaire qui dispose d'un certain droit d'intervention dans la gestion proprement dite, au même titre que les autres copropriétaires?

Ce sont deux situations essentiellement différentes. Si l'on s'en était rendu compte, aurait-on constaté comme un simple fait que « la gestion des entreprises appartient, en fait, le plus ordinairement, aux possesseurs du capital ou capitalistes »? N'aurait-on pas dit que, en droit, la gestion d'une entreprise appartient à ses propriétaires, comme la gestion de tout bien en général. N'est-ce pas l'application directe du droit de propriété qui est le droit d'user, de jouir et de disposer d'une chose à l'exclusion d'autrui?

Toute cette matière aurait été éclaircie pour les lecteurs du *Code* s'ils y avaient trouvé une définition du droit de propriété et une définition du contrat de travail.

A propos de l'actionnariat du travail, il serait utile de distinguer aussi deux situations qui, au premier regard, paraissent se confondre, mais qui, à la réflexion, diffèrent beaucoup : celle du salarié qui possède des actions de l'entreprise où il travaille et celle du salarié qui possède des actions d'autres entreprises. La forme la plus fréquente de l'actionnariat, tel qu'il fonctionne en Belgique, est précisément celle de coopératives d'ouvriers qui possèdent et gèrent à leur commun profit des actions de toute sorte de sociétés qu'ils y travaillent ou qu'ils n'y travaillent pas.

Dans le premier cas, il y a co-gestion, dans la mesure où l'ouvrier est aussi capitaliste.

Dans le second, il n'y a pas co-gestion; mais l'ouvrier est simple salarié d'une entreprise et copropriétaire d'une ou de plusieurs autres.

\* \* \*

Une notion capitale en économie et en morale sociale est celle de la valeur. Elle mériterait d'être traitée avec une rigueur particulière, afin qu'on en puisse tirer des normes qui satisfassent l'intelligence et guident la conduite.

Cet idéal a-t-il été atteint?

L'article 103 définit la valeur « l'expression d'un jugement de l'esprit, formulé, pour des fins éminemment pratiques, à propos des opérations humaines qui interviennent dans la vie économique : vente, louage, contrat de travail, apport en société, partage ».

Prenons un exemple : mon voisin vend ses meubles; la vente publique a attiré une foule d'amateurs qui encombrant le trottoir, débordent jusque devant ma porte et prolongent leurs enchères tapageuses du matin jusqu'au soir. Je dis : « Cette vente m'importe; elle gêne mon travail et nuit à mes affaires. » J'ai formulé ainsi un jugement de l'esprit, pour des fins éminemment pratiques, à propos des opérations humaines qui interviennent dans la vie économique : vente... Mais où y a-t-il là-dedans trace de valeur?

Est-il d'ailleurs exact que la valeur est l'expression d'un jugement de l'esprit à propos des opérations humaines qui interviennent dans la vie économique? N'est-elle pas plutôt une relation entre

une chose et une ou plusieurs autres choses? Quand je dis : ce livre vaut cette paire de lunettes, ou : la valeur de ce livre est égale à celle de cette paire de lunettes, ou : la valeur de ce livre est de 25 francs, je porte un jugement de valeur mais pas sur les opérations humaines qui interviennent dans la vie économique.

Cela ne veut pas dire que la fixation des valeurs, ou de certaines valeurs du moins, ne doit pas tenir compte des opérations humaines qui interviennent dans la vie économique ou du moins de certaines d'entre elles; mais autre chose est de définir la valeur.

Plus bas, on invoque la dignité humaine pour conclure que chacun des échangistes a droit à recevoir l'exacte contrepartie de ce qu'il livre. On a peut-être raison; mais la déduction n'est pas évidente et elle serait laborieuse. La même conclusion ne se déduirait-elle pas plus simplement du droit de propriété, en vertu duquel, si je cède ma chose contre une autre, sans intention de libéralité, j'ai le droit d'exiger l'équivalent?

Le prix n'est pas défini plus exactement. L'article 104 dit : « le juste prix, application de la juste valeur »... Mais quelle application? A quoi?

Quant à l'explication de la formation des prix et aux règles tracées pour la détermination du juste prix, nous avouons ne pas comprendre : « Le prix courant... naît simplement de ce qu'acheteurs et vendeurs se voyant, se touchant, un prix unique se forme, grâce à leur contact proche... »? L'estimation commune est un jugement collectif à la formation duquel ont contribué, avec égalité de droits et de puissance, tous les intéressés... »? C'est quand la concurrence des vendeurs entre eux équivaut à la concurrence des acheteurs entre eux qu'on a les plus grandes chances d'avoir un prix courant très approché du juste prix. » Qu'est-ce que l'équivalence entre la concurrence des vendeurs entre eux et la concurrence des acheteurs entre eux?

L'article 108, parlant de l'usure et de l'inflation monétaire formule une règle tellement vague qu'on se demande quelle application il serait possible d'en tirer : « Dans ce cas (inflation monétaire imposée comme une nécessité de salut public), il faut prévoir des mesures pour sauvegarder certaines situations ou réparer les dommages injustes infligés à un certain nombre de personnes. »

\* \* \*

Le paragraphe XII traite du salaire, des allocations familiales et des assurances sociales.

La définition du salaire minimum dû en justice par l'employeur demanderait une mise au point. Elle prête à incertitude entre salaire familial absolu et salaire familial relatif. Elle demanderait aussi une réserve : le minimum vital varie avec la richesse générale et il n'est dû que dans la mesure des possibilités économiques; exemple : les salaires payés en territoire occupé pendant la guerre.

L'article 115 dit : « Au-dessus du minimum, diverses causes principales entraînent, soit en justice, soit en équité, une majoration :

« a)...

« b) La prospérité plus ou moins grande de l'entreprise à laquelle l'ouvrier est attaché. »

La prospérité générale de la région ou de la catégorie d'industries dont relève le travailleur entraîne le droit à un salaire plus élevé et ceci en justice.

Mais la prospérité de l'entreprise à laquelle l'ouvrier est attaché n'entraîne pas ce droit. Si ce succès exceptionnel est dû en quelque manière aux ouvriers, sans qu'il soit d'ailleurs possible de préciser, l'équité invitera à augmenter la rémunération. Mais le cas est fréquent de bénéfices supérieurs à la normale et qui sont dus à la direction de l'entreprise, à l'habileté commerciale, à l'excellence des matières premières ou à d'autres causes dans lesquelles n'intervient pas le personnel. Pourquoi l'équité lui attribuerait-elle une part de ces bénéfices? D'ailleurs, ne s'ensuivrait-il pas que la même équité devrait attribuer au personnel une part des pertes éventuelles?

Sur des questions comme celle-ci, sur lesquelles moralistes et économistes ont apporté des précisions, ne pourrait-on pas obtenir des définitions, des principes et des normes plus exacts et plus nuancés?

On voudrait notamment une bonne définition du contrat de travail et du salaire, d'où suivraient des applications précises.

Les *Directives Sociales* disaient sur le même sujet :

« VII. — Le contrat de travail n'est pas un contrat de société,



dans lequel l'ouvrier aurait droit en justice à une part des bénéfices de l'entreprise ».

Au sujet des allocations familiales, le cas des non-salariés devrait être pris en considération et les services rendus à la nation toute entière par les chefs de familles nombreuses, dans les circonstances spéciales de notre époque, devraient être soulignés. Il apparaîtrait alors que la question des allocations familiales ne relève pas seulement des transactions particulières entre employeurs et salariés, mais qu'elle est d'ordre public.

\* \* \*

Le paragraphe XIII traite de l'impôt.

L'article 121 dit : « Les lois fiscales justes et justement appliquées obligent en conscience. »

Et si le législateur — par exemple, le législateur belge — a déclaré formellement qu'il ne voulait pas obliger en conscience ?

On ajoute : « L'effort des catholiques sociaux doit tendre à corriger l'opinion abusée en cette matière. » Pourquoi pas l'effort des catholiques tout court ?

\* \* \*

A propos de la Société des Nations, du désarmement et des bases d'une paix juste et durable, ne serait-il pas opportun de souligner le vice ou, si l'on veut, la faiblesse essentielle de la Société des Nations telle qu'elle est actuellement conçue, faiblesse qui vient de l'idée d'une entente entre nations souveraines et indépendantes.

La Société des Nations restera branlante, les projets de désarmement avorteront, la paix et la sécurité ne seront pas assurées aussi longtemps que le droit de chacun des peuples à disposer de lui-même primera le droit de l'ensemble des peuples à vivre sous l'égide d'un pouvoir assez fort pour imposer la paix, lui armé, à des nations désarmées.

C'est la règle de vie des Etats. C'est, pour les mêmes raisons, la règle de vie de ce super-Etat qui remplacera un jour, espérons-le, la Société des Nations.

\* \* \*

Dans sa forme provisoire, l'esquisse du *Code Social* offre cet avantage de permettre les échanges de vues, les demandes d'éclaircissements, l'expression des desiderata, auxquels il sera satisfait dans la rédaction définitive.

C'est le motif et l'excuse des lignes qui précèdent.

Valère FALLON, S. J.  
Professeur d'économie sociale  
au Collège philosophique de Louvain.

## Le bienheureux Paul<sup>(1)</sup>

Le bienheureux Paul d'Autun, c'est Paul Cazin. Je l'appelle ainsi pour le flatter : il tient à ce nom qu'il s'est donné comme surnom, comme un sobriquet humoristique, prenant les devants et se gaussant gentiment de lui-même dans des termes qu'il a choisis et qui en écarteront de plus rudes. Le bienheureux Paul n'est pas un candidat à la canonisation et à la niche ; il se méprise trop, étant homme, pour y prétendre ; mais il s'appelle lui-même bienheureux pour nous signifier qu'il s'est retiré du monde, à Autun, qu'il est inoffensif et optimiste. D'ailleurs, comme cet humaniste cultive les figures de rhétorique, ce mot signifie aussi le contraire, à savoir que Paul patage en plein péché originel, parmi les gens de lettres où il voudrait bien faire sa trouée, qu'il a des griffes

(1) Paul Cazin : *Lubies* (Plon éditeur). Du même auteur : *L'Humaniste à la guerre*, *Décadé*, *L'Hôtellerie du Bacchus sans tête*, *L'Alouette de Piques* : diverses traductions d'écrivains polonais.

comme d'autres et que la vie lui donne des nausées. Tous ces sens du terme « bienheureux » ne figurent dans aucun lexique et ne sont compris que des lettrés qui ont dépassé le stade du dictionnaire ; c'est pour eux que Cazin se nomme et écrit ; c'est dire qu'il n'aura jamais autant de lecteurs que Pierre Benoît, dont il enrage, croyez-le bien, et dont il se revanche en se dénommant bienheureux.

Cazin est un humoriste, si on veut, mais un humoriste d'un genre original. L'humour n'est pas la fantaisie ; il n'y a guère que trois ou quatre espèces d'humour et il y a autant d'espèces de fantaisie qu'il y a de fantaisistes. Et Cazin est un fantaisiste.

L'humour a quelque chose de préparé de loin, de laborieux, d'appliqué, de rigide ; l'humour amuse, mais n'agite pas ; il arrête, il fixe, il « assied ». La fantaisie est spontanée, imprévue et imprévisible, alerte, souple ; elle agite d'un rire joyeux, elle met en vibration, elle soulève. L'humour, c'est la fantaisie figée ; la fantaisie, c'est l'humour ailé. L'humour est anglais, la fantaisie est française. Il est vrai que Dickens... mais Dickens est si français !

J'ai observé la fantaisie du bienheureux Paul d'Autun comme un objet de science et je voudrais la définir pédantesquement. Je crois en avoir découvert le secret et je vais le révéler au bienheureux Paul qui l'ignore. Sa fantaisie est faite tout bonnement de contrastes. Elle consiste à choisir les deux positions les plus opposées, les plus extrêmes, de passer de l'une à l'autre brusquement, au moyen d'acrobaties toujours nouvelles, et, à l'occasion, d'unir les contraires en les brassant ensemble avec un joyeux boniment d'escamoteur. Voici quelques-uns de ces contrastes que j'ai relevés et mis en fiches, suivant les bonnes méthodes.

Cazin est bouffon et il est ému. C'est le pire sentimental. Il est bouffon, parce que la nature a fait de lui un gamin merveilleusement apte à saisir les ridicules, à en jouir intimement, à les amplifier par l'imagination, à les étaler sur l'écran et à les présenter avec une verve lumineuse qui en éclaire les ombres. Il est ému, parce qu'il a un cœur tendre et puéril, naïvement ouvert à tout ce qui est humain, prêt à s'attendrir sur les êtres grotesques qu'il faudrait aimer plus que les autres parce qu'ils souffrent plus que les autres ; tout ce qui n'est pas beau est malade, et Cazin a une âme d'infirmier, douce et caressante. Il n'est pas ému et bouffon tour à tour, suivant les heures, la température et les circonstances ; il est simultanément. Et cela fait un mélange assez joli. Un mélange astucieux d'ailleurs. Qui ne sait qu'on ne prend le lecteur que par l'émotion ? Mais l'émotion devient très vite indiscreète et vulgaire. Cazin la coupe par une bonne farce qui est un nuage derrière lequel il se cache pour pleurer. Car je jurerais qu'il pleure quelquefois, cet acrobate du verbe, mais cela ne nous regarde pas.

Cazin est un savant de bibliothèque et l'homme le plus moderne de la rue. Il sait le grec, le latin, l'hébreu, le polonais, le russe et bien d'autres choses encore ; il a lu les théologiens, les exégètes, les compilateurs et commentateurs. Il peut citer comme cela, au courant de la plume, des tirades de grec ; c'est l'homme qui cite du grec, comme l'eût fait Erasme. Et il est moderne d'allure et de propos. Sa phrase fait un pied de nez à un vers d'Homère qu'il vient de transcrire et cela rajeunit Homère et cela confère au pied de nez une dignité éminente. Cazin est l'homme qui traduira *Né Dial* ou *Hercle* ! par « zut ! » ce qui est une traduction excellente.

Cazin est dévôt et facétieux. Il aime Dieu et les choses de Dieu d'un cœur ingénu ; il en parle en des termes gonflés d'une bonne émotion populaire et spontanée ; il y a à travers son œuvre de rapides formules de prière qui sont de vraies perles. Quand il sert la messe à l'ouverture de la Semaine des Ecrivains catholiques, honneur qu'il ne veut laisser à personne, on dirait qu'il est descendu d'un vitrail. Mais, dans le sanctuaire, il n'oublie pas qu'il est un jongleur. Pour parler aux anges et aux saints, son esprit cherche



des tours facétieux; on dirait qu'il fait des cabriolets pour les amuser, comme le « tombeur » de Notre-Dame. Dans l'hymne qu'il connaît bien, les petits enfants martyrs ont fait un jouté de leur palme; pourquoi pas? Et pourquoi voudrait-on que la piété fut morose? C'est ce mélange qui est le charme de *Décadi*, le bon petit enfant qui se tient dans la maison de Dieu comme dans la demeure du père de famille. Cazin n'est *Décadi*, adulte.

Cazin est bonhomme et féroce. Il a un sourire engageant et des airs de ne pas y toucher. Il salue très bas et se confond en formules de politesse et de révérence. Jovial, il se répand en propos pour rire. Et tout d'un coup il mord. Cet artiste qui manie si bien l'ironie, renonce, quand il le faut, à cette arme pénétrante et fine, pour branler la massue qui assomme. Ses métaphores sont discordantes, mais elles traduisent par là même la variété de ses cruautés. Retté, l'ennemi de Nicodème, ne se relèvera pas des coups qu'il a reçus à moins qu'il ne soit traité par un bon Samaritain expert en médecine. Rien n'est redoutable comme la violence des doux.

Ces contrastes, dont il sait le charme et qu'il cultive, Cazin les a jetés à pleines mains dans *l'Humaniste à la guerre*, dans *Décadi*, dans *l'Hôtellerie du Bacchus sans tête*, dans *l'Alouette de Pâques*. Aujourd'hui il nous provoque par un livre qu'il intitule *Lubies*. Prenez le dictionnaire de Forcellini (quand il s'agit de Cazin, un peu d'érudition s'impose) et parcourez tous les mots qui commencent par *lub* ou par *lib*, ce qui est la même chose. Il y en a plusieurs colonnes et plusieurs pages; et ils ont tous des sens où la liberté entre pour quelque chose. *Libita, quod libet*, c'est le caprice, c'est-à-dire un mouvement qui ne subit aucune loi extérieure, mais non pas, comme on le dit parfois, un mouvement qui ne connaît aucune loi. Le caprice a sa loi qui est en lui; on ne la voit pas et il l'ignore lui-même, mais elle y est; le caprice est le jaillissement brusque d'un instinct.

Le caprice, la lubie valent ce que vaut l'instinct. Cazin est un artiste, c'est-à-dire que son subconscient aime le beau et le vivant; nous voilà rassurés sur ses caprices. Et puis, entre nous, quel est l'écrivain qui ne surveille pas un peu ses caprices? Il n'y a pas de lubie de quelque intérêt, serait-elle de Cazin, qui soit pure lubie. Boileau prétendait enseigner dogmatiquement « l'écart » au poète inspiré et maître de son ivresse; les artistes commencent par rire de cette naïveté et ils obéissent sagement à cette loi.

Il faut les en féliciter. Cazin, qui est avant tout un humaniste de beaucoup de goût, choisit une lubie avec un discernement exquis et il la compose avec une savante méthode. On pourrait faire l'exégèse scolaire de son *Panegyrique de saint Nicodème*, de *la Dette de M. Lavernotte*, de *Cendrillon à la Crèche*, comme d'une fable de La Fontaine ou d'une oraison funèbre de Bossuet. Et pourtant ce sont des lubies, parce que, après les avoir nettement dessinées, l'artiste s'est appliqué patiemment à effacer le dessin et à brouiller la composition au moyen de quelques acrobaties disposées au bon endroit.

Je féliciterai donc Cazin pour ses savantes lubies. Et je le féliciterai pour sa langue qui est nette, prise dans la bonne tradition française, pour sa syntaxe qui est sûre, neuve à force d'être classique, nullement empiétrée de germanismes et d'hésitations psychologiques. Cette manière d'écrire est devenue si rare qu'elle arrête l'attention.

Que le bienheureux Paul continue à rêver, à collectionner les caprices de sa verve, à écrire à son heure ses *quod libeta*, en y mêlant quelques quolibets à l'adresse des imbéciles qui n'aiment pas le grec; nous sommes prêts à jouir des spectacles savoureux que nous donnera ce bon jongleur de Dieu. Mais pourquoi ne nous ferait-il pas une autre surprise? Arrêter toute une saison la farandole de ses caprices et s'appliquer à un grand sujet, dans la retraite, au bord de la fontaine Libethra consacrée aux Muses. De là sortirait une œuvre forte que les habiles jugeraient chef-d'œuvre. L'avia-

teur, qui est capable de caracoler dans les airs et d'amasser les badauds est regardé comme un virtuose; et quelques-uns se contentent de cette gloire charmante. D'autres, un beau jour, disparaissent dans le ciel, et d'un bond ils survolent l'océan de l'empan de leur génie; et alors la foule les accueille avec des cris et avec des larmes. Lorsqu'il faut sortir du stade par la *Porta libitensis* — cette gueuse de mort a en latin un nom qui est le même que lubie — ils s'en vont consolés par la pensée qu'ils revivront en bronze sur la grande place d'Autun. Mon cher bienheureux Paul, c'est la grâce que je vous souhaite.

J. CALVET.

## Dans le van du Vanneur

(Suite)

### CHAPITRE X

I

Miss Groves, femme de chambre de Mrs Weston, remarqua la première que la santé de sa maîtresse laissait à désirer. C'était une discrète personne de quarante ans qui avait été la bonne de Mary dans son enfance; elle ne souffla mot à personne de ses réflexions, sauf à Mrs Reculver, la femme de charge, qui avait rempli les mêmes fonctions auprès de Jack. Ce qu'elle avait à dire se résumait cependant à peu de chose. Mrs Weston, semblait-il, était presque toujours éveillées dans son lit quand on entra le matin dans la chambre; elle congédiait miss Groves relativement tôt, le soir, sans doute avec l'intention de veiller; elle commençait à avoir les yeux un peu cernés; elle se taisait souvent pendant qu'on la coiffait; elle ne buvait pas toujours sa tasse de thé matinale. Ce n'était pas inquiétant, mais valait d'être noté.

D'autres personnes remarquaient aussi de petits indices: silence, air absorbé, et, s'il faut le confesser, légère irritabilité. C'est un fait regrettable que les plus augustes douleurs produisent souvent de tels symptômes.

Au couvent aussi on remarqua, bien que pas un mot ne fût prononcé sur ce sujet, que la charmante Mrs Weston n'allait plus voir les sœurs. Elle venait toujours chaque matin à la messe à la chapelle; on la devinait parfois au frôlement de sa robe, à différents moments de la journée, mais le parloir ne la voyait plus. Elle était plus généreuse que jamais: des monceaux de légumes printaniers arrivaient en profusion; un ou deux messages furent même transmis qui demandaient si l'on avait besoin de quelque chose; une des carrioles de la ferme fut requise pour venir aux ordres trois fois par semaine. Mais Mary ne paraissait pas.

La contribution de Sarah au faisceau de témoignages est négligeable, car Sarah était allée chez une de ses tantes, comme Jack l'avait prédit, et toutes deux étaient parties pour la Suisse au début de juin. L'impression générale chez les amis de Sarah était que les vacances de Mr James Fakenham tombaient très tôt cette année, et qu'il avait plus d'une fois perlé des excellentes occasions d'économie qu'on pouvait réaliser à l'époque où les hôtels étaient relativement vides, dans des endroits comme le Tyrol et même la Suisse.

C'est par un jour délicieux de la mi-juin que Madeline, une des mystérieuses jeunes filles à bonnets et à robes noires déjà mentionnées, qui semblent hanter les cuisines des couvents, regarda par une des rares fenêtres de la maison qui donnaient sur le monde extérieur. La pièce était au premier étage, et Madeline pouvait voir par-dessus la haie d'ifs qui s'élevait immédiatement devant elle l'enfilade d'une allée cavalière qui conduisait en palier jusqu'au cœur des bois. Il y avait encore quelques minutes avant l'heure où elle devrait être à la cuisine; elle restait donc là en contemplation, remarquant l'ombre verte et fraîche sous les grands arbres qui se



rejoignaient tout en haut, les taches de soleil et l'atmosphère poudreuse dans laquelle tourbillonnaient sans cesse des myriades de petits insectes d'été. Ce n'était pas un horizon très vaste, puisque la moitié inférieure de la fenêtre était en verre dépoli, et tout ce qu'elle pouvait faire était, en se dressant de toute sa hauteur, de tenir les yeux au-dessus du barreau du milieu. Elle était donc invisible pour quiconque approchait...

Comme elle était sur le point de s'en aller, elle remarqua une forme blanche au-dessus de laquelle remuait quelque chose de rouge, qui s'avavançait très lentement dans l'allée. Un lapin qui venait de s'asseoir, les oreilles dressées, à mi-chemin, retomba sur ses pattes et disparut; au bout d'une minute, la jeune fille put distinguer qui venait.

Pour ceux qui vivent dans un couvent, un visiteur du monde extérieur est toujours un peu intéressant; la vue de Mrs Weston mit en branle dans l'esprit de la jeune fille un enchaînement de pensées qui n'étaient pas précisément envious, mais légèrement concupiscentes. Elle-même se destinait à entrer quelque jour dans les ordres comme sœur converse, c'était indiqué. Elle s'était trouvée prise dans l'orbite du couvent; elle avait été emportée en Angleterre; elle ne désirait particulièrement rien d'autre. Mais elle était encore sensible aux intérêts du monde et il lui parut tout à coup, tandis qu'elle regardait vaguement cette jeune femme, de moins de dix ans son aînée qui arrivait si nonchalamment sous son ombrelle rouge, tête nue, en robe blanche, il lui parut qu'il devait être excessivement agréable d'être maîtresse d'un grand domaine, d'aller où votre humeur vous porte, à quatre heures de l'après-midi, d'avoir une quantité de domestiques, et pas un devoir dont on ne puisse se décharger sur quelqu'un d'autre.

La forme blanche avançait très lentement vers une petite porte taillée dans la haie contiguë au chemin qui conduisait tout droit à la porte du transept et qui, bifurquant sur la droite, contournaient le mur et revenait vers la grille de la loge et la façade du couvent. Madeline supposait que la promeneuse venait passer quelques instants à l'église, mais la guettait comme fait un enfant, tout simplement par curiosité et pour voir quel chemin elle prendrait.

Le loquet de la grille semblait un peu dur et l'ombrelle qui jusqu'ici avait caché le visage de la jeune femme retomba tout à coup en arrière comme elle avançait les deux mains. Madeline faisait toujours le guet, et elle fut aussitôt frappée de la pâleur extrême qu'elle entrevit. Était-ce là un air d'impatience causée par le loquet?

La grille s'ouvrit et se referma sur Mary, un instant hésitante. Son visage apparut encore; ses yeux semblèrent rencontrer ceux de Madeline, et le jeune fille recula d'un bond, moitié parce qu'elle eut peur d'être surprise aux aguets, moitié à cause de cette expression d'angoisse, maintenant si évidente. Quand elle jeta un nouveau coup d'œil, elle eut juste le temps de voir la robe de Mary disparaître au tournant, dans la direction de la loge.

Madeline descendit en courant, traversa le cloître d'un pas plus discret et arriva au passage conduisant à la grille au moment où la cloche, au-dessus d'elle, sonnait un coup.

— Puis-je voir la Révérende Mère? demanda Mary sans un mot ni un sourire de bienvenue. Puis, sans attendre la réponse, elle entra dans le parloir.

## II

La prieure, qui, à travers les deux grilles, scrutait autant qu'il lui était possible le visage de sa visiteuse, remarqua aussi que quelque chose n'allait pas.

Pourquoi cet air d'extrême lassitude? Pendant les premières phrases de salutations banales, les yeux et la bouche prirent l'expression voulue, mais cette expression s'effaça en un instant, laissant les yeux lourds, presque sombres et les coins de la bouche abaissés.

— Vous êtes revenue nous voir, madame..., monsieur votre mari...

— Jack s'est absenté deux ou trois jours, dit Mary sans entrain. Il revient ce soir.

— Sans doute vous sentez-vous seule? Ce n'est pas étonnant quand un si charmant...

Mary fit un léger mouvement d'impatience, et la religieuse s'interrompit.

Puis, il y eut un silence.

Ce n'est pas tout d'abord très facile d'échanger des confidences à travers deux grilles. C'est un peu comme de se courtiser par téléphone. On a l'impression de tirer un coup de fusil et d'attendre

le signe qui prouve qu'il a atteint son but. Mais il y a aussi des avantages.

La prieure rompit le silence.

— Vous êtes donc revenue voir les pauvres sœurs, madame?

— Je suis venue vous voir, ma Mère, fit encore la voix morne.

— Vous avez des soucis, madame? continua-t-elle, après une pause.

Mary inclina la tête.

— J'ai des soucis cruels, dit-elle.

La prieure changea encore une fois d'attitude.

— Dites-les-moi, mon enfant, fit-elle doucement.

— Je... Je crois que je ne le pourrai pas.

— Oh! si, mon enfant. Cela soulage l'âme. Dites-les-moi simplement et vite.

Mary regarda cette tête qui se penchait vers elle, et perçut un crut percevoir la lueur de bonté des yeux sous le voile.

Alors les écluses s'ouvrirent. Mary parlait vite, convulsivement, avec emphase, sa voix s'élevant au fur et à mesure qu'elle parlait, et la prieure écoutait, répondant à peine un mot ça et là.

— Je dois vous le dire, mais je suis lâche, mortellement lâche. J'ai hésité encore à la porte, tout à l'heure; je n'avais pas l'intention de venir, mais je suis à bout de forces; cela me tue. C'est une longue histoire. Elle dure depuis près d'un an, depuis la maladie de Jack. Je vous en ai parlé. Vous en souvenez-vous?

— Je m'en souviens.

— Eh bien! ce fut le commencement, du moins en apparence.

Vous vous rappelez que Jack était mourant. Les médecins étaient là, Sarah aussi. Je priais. Oh! oui, mais cela ne servait à rien, je le savais; cela ne sert jamais à rien.

« Alors Jack mourut. Je l'ai vu mourir devant mes yeux et les médecins m'ont dit qu'il était mort. Sarah essayait de m'emmener et je ne voulais pas partir. Je hurlais, il me semble. Je ne voulais pas y croire.

La prieure se pencha de nouveau et sa voix arriva claire et presque aiguë.

— Mon enfant, soyez calme. Vous devez me parler tranquillement.

Mary leva des yeux terrifiés et les abaissa lentement.

— Je vais le faire, ma Mère, dit-elle. Merci.

Elle respira longuement pour s'affermir, dénoua ses mains et les joignit de nouveau. Puis elle continua, sur un ton moins exalté. Elle semblait réciter une leçon.

— Sarah quitta donc la chambre après cela pour voir les médecins. Je lui dis qu'elle devait me laisser quelques instants avec Jack. Je savais très bien ce que je désirais faire. C'était tout à fait réfléchi; c'est ce qui rend tout cela si grave. Je l'ai répété bien des fois au Père Banfing, mais il n'a pas voulu le croire. Il m'a dit que ce n'était pas un vœu délibéré et que je n'avais pas eu le temps de la réflexion.

Mais, ma Mère, vous savez que l'on peut réfléchir, dans un moment comme celui-là, même en une ou deux secondes, et j'ai eu au moins trois ou quatre minutes.

— Qu'avez-vous fait, mon enfant?

— Eh bien! je regardais Jack étendu devant moi et je ne pouvais pas me résigner. Je ne croyais pas que Jack fût mort en état de péché mortel. Oh! je ne sais pas ce que je croyais. Il avait reçu l'absolution conditionnelle, mais je savais que sa vie n'avait pas été irréprochable. Mais ce n'était pas seulement cela; je le voulais de nouveau vivant. Ce n'était pas seulement parce que je désirais l'avoir avec moi, mais je ne pouvais pas supporter l'idée qu'il fût mort. Oh! ma Mère, la mort est si horrible.

— Soyez calme, mon enfant.

Mary frissonna un peu et se ressaisit.

— Donc, quand Sarah fut partie, je m'agenouillai auprès de Jack et je le regardai. On avait mis un crucifix dans ses mains... Alors... je... je...

— Allez, mon enfant...

Mary se tut un moment.

— C'est difficile à dire, ma Mère. Je ne prononçai pas de paroles, du moins du haut, mais je pensai la chose et je l'exprimai intérieurement, avec autant de force que je pus. Ce fut ainsi: je dis à Dieu, le sachant très bien et pensant ce que je disais, que si Jack pouvait revenir à la vie, je m'offrirais entièrement à Lui pour toujours; que je ne reculerais devant rien, que je ferais tout ce qu'Il désirerait, dans les grandes choses, bien entendu...

— Aviez-vous idée de ce que vous impliquiez par là?

Mary inclina la tête.



— Oui, ma Mère, dit-elle d'une voix imperceptible.

— Continuez, mon enfant...

Il y eut un silence de mort.

— Continuez, mon enfant. Tranquillement...

Mary qui avait encore levé vivement les yeux, les abaissa de nouveau. Elle se mit machinalement, mais avec un soin extrême, à tourner lentement ses bagues autour de ses doigts.

— Je ne savais rien de la vie religieuse, ma Mère, rien des lois au sujet des maris et des femmes, ni rien de ce genre. Mais l'idée de la vie religieuse me vint très nettement à l'esprit. Je ne savais rien mais j'admettais cette idée, tout en la haïssant. Et je l'admettais; je pensais que je ferais cela, si je le pouvais et si Dieu me le demandait. Je croyais naturellement que c'était tout à fait impossible.

La prieure se redressa lentement.

— Oui, mon enfant, continuez.

— Eh bien! j'ai fait cela; je l'ai fait deux fois, les yeux fermés et les mains sur le lit. Tout cela était parfaitement réfléchi, et j'étais très calme; et alors...

— Eh bien!

Mary se mit à trembler. La prieure leva la main dans un geste d'apaisement et d'autorité.

— Alors j'ouvris les yeux, dit très bas Mary, et j'entendis quelque chose; et je vis Jack ouvrir les yeux, et le crucifix glisser de ses mains... de ses doigts... Puis il dit quelque chose... Je hurlai...

— C'est assez, mon enfant. Taisez-vous quelques instants.

Mary la regarda de nouveau. Ses lèvres, ses paupières, toute sa tête tremblaient si violemment qu'elle y voyait à peine. Elle affermit son menton sur sa main, son coude sur le rebord de la grille, et elle distingua un instant, assez nettement, le vieux visage voilé, paisible, aux yeux fermés. Mais les yeux s'ouvrirent, et Mary baissa les siens.

— Continuez, mon enfant; très lentement.

Mary respira profondément. Le plus fort était fait et le reste était relativement simple.

— Depuis lors, je me suis toujours débattue. J'ai essayé de faire dire aux médecins que Jack n'était pas mort du tout et, naturellement, ils l'ont dit, et cela m'a satisfaite dans une certaine mesure... Du moins, j'ai voulu en être satisfaite.

— Je comprends parfaitement.

— Alors la chose terrible est arrivée. (La voix lui manqua un peu). Jack m'a proposé la même chose, — je ne vous ai jamais dit cela, ma Mère, — la même chose : que nous entrions tous deux en religion.

— Eh bien?

— Je lui ai dit que je ne voulais pas. Il avait découvert dans des livres et par des prêtres tout ce qui concerne cette question. J'ai absolument refusé. J'ai dit toutes les choses... raisonnables. Vous savez... Je les ai dites et redites à moi-même, à Jack et à Sarah, mille et mille fois. Je me suis persuadée, au moins à demi...

— Mais oui, je comprends parfaitement.

— Je n'étais pas heureuse; j'étais très malheureuse. Je me raccrochais à bien des choses, à n'importe quoi pour mettre ma conscience à l'aise. La première de ces choses fut la construction du couvent (vous savez que j'y étais d'abord très opposée? Oui, je l'étais). Et puis, je m'y suis raccrochée; je me suis forcée à croire que cela suffirait comme — comme sacrifice de moi-même. J'ai fait tout ce que je pouvais pour cela; et tout le temps, au fond de moi-même, je savais que cela ne suffisait pas. Mais je crois que je ne savais pas toujours que je le savais. (La prieure hochait doucement la tête sans l'interrompre.) Et puis vous êtes arrivées et je croyais que de petits changements feraient compensation; me lever plus tôt, avoir toujours le Père Banting avec nous... Oh! ça, c'était avant, mais cela n'a pas d'importance. Vous êtes donc arrivées...

— Oui, mon enfant.

— Mary se ressaisit avec effort.

— Vous êtes arrivées — et vous m'avez montré le corps — vous savez, la sœur. (Les yeux de la prieure croisèrent un instant ceux de la jeune femme.) Oui, ce fut encore un coup; je ne sais pas pour quoi mais cela m'a fait comprendre que ça ne suffirait pas, que je trichais, que je faisais semblant. Et puis, j'ai causé avec Sœur Térésa. C'était horrible... Elle m'a tout fait comprendre parfaitement, en une ou deux phrases. Ses paroles me touchaient comme une main; et j'ai lutté et je me suis délivrée. C'est pourquoi je n'ai plus jamais osé revoir Sœur Térésa. Je... je ne pouvais pas m'y contraindre.

Ensuite, j'ai commencé à penser à Jack...

— Oui?

— Cela m'a un peu distraite. J'ai commencé par faire semblant de croire que c'était vraiment mon devoir de retenir Jack dans les limites du bon sens, qu'il n'avait pas l'étoffe d'un moine, qu'il n'était que fanatique, et que ce n'était donc pas la peine de me faire religieuse. (Oh! oui, j'étais arrivée à m'en persuader.) Et alors Jack est allé un jour à la chasse, chose qu'il n'avait pas faite depuis des siècles, et je m'en suis fait une excuse. Je me disais que c'était un signe, aussi je l'ai encouragé. J'ai fait semblant de connaître sa vocation mieux que lui. Je lui ai dit qu'il ne devait être qu'un bon catholique. Je... je l'ai entravé autant que j'e l'ai pu. J'avais déjà refusé, malgré tout, de lui rendre sa liberté, et j'ai aggravé ma faute en essayant de le duper. Et je savais très bien tout le temps qu'il aurait dû être moine. Non, il n'a rien dit : pas un mot. Il m'avait promis qu'il n'en parlerait plus; mais — mais je le perds, et je me trompe moi-même; du moins, j'ai presque réussi à me tromper. Je pense que j'aurais dû... mais ensuite, lady Carberry est morte. Oh! chaque coup frappait l'un après l'autre, l'un après l'autre... comme des coups de marteau. Un seul n'aurait pas suffi. Certains étaient de très petits coups. Oh! il y en eut encore des centaines que j'ai presque oubliés; des phrases rencontrées dans des livres, un oiseau volant d'une certaine façon, tout me ramenait aux mêmes pensées...

Oui... je sais que cela paraît bête; mais la mort de lady Carberry m'a réveillée. Je ne sais pas comment... Elle m'a montré la mort effroyablement réelle... Certes, elle était très vieille, mais cela ne fait rien. Elle n'était pas de ces personnes qui meurent : il y avait en elle une sorte d'éternité. Et l'enterrement! Il n'était question que de saints et de travailleurs... Oh! je ne peux pas m'expliquer, ma Mère; c'est impossible. Mais cela m'a réveillée...

— Et Alors?

Il y eut une pause.

— Eh bien, madame?

— Alors je me suis appliquée à tuer cette idée. Sarah était partie, j'avais beaucoup de temps à moi. J'ai cherché à m'hypnotiser... oui, devant le tabernacle... j'ai même commencé à jouer avec ma foi, à regretter d'être catholique. Oh! ma Mère...

— Oui, mon enfant.

— Et je n'en peux plus, je n'en peux plus.

— Il n'y a pas eu d'autres événements depuis lors, mon enfant, pour vous faire?...

— Non, ma Mère. Non, non; tout est arrivé ensemble; et...

La voix de la jeune femme se brisa tout à coup, et elle se jeta à terre, la tête entre ses mains, ses mains sur le rebord de la grille, sanglotant comme si son cœur allait se briser.

### III

« Maintenant, écoutez-moi bien, mon enfant, reprit la prieure, cinq minutes plus tard. Vous êtes calmée à présent? Vous pouvez me suivre? Eh bien! je vais vous faire un petit sermon.

« Vous avez fait ce qui n'est pas rare dans le monde. Vous vous êtes efforcée de faire taire la voix de Notre-Seigneur qui parlait dans votre cœur. Vous avez joué avec la grâce — ah! je connais bien cela. C'est la tentation de tous ceux qui savent un peu ce qu'est la vie intérieure. Au bout de quelque temps, cela devient leur seule tentation. Et vous avez essayé de donner à Notre-Seigneur d'autres choses — des choses qu'Il ne vous demandait pas à la place de celles qu'Il vous demandait. Et ainsi, vous avez été malheureuse...

« Je ne crois pas que vous sachiez encore rien de ce qu'est réellement la vie intérieure; non, rien du tout; moins que n'en sait une enfant comme notre petite Madeline. Et la première chose que Notre-Seigneur ait demandée de vous, vous avez refusé de la Lui donner! Pareille générosité ne prouve pas que vous soyez très avancée dans le bien! Eh! n'est-ce pas vrai? Cependant, Notre-Seigneur est si généreux qu'Il vous a demandé cette seule chose, sachant que vous ne voudriez pas la Lui donner! Et votre générosité! Ah! elle est belle, votre générosité, n'est-ce pas? Offrir à Notre-Seigneur, telle, telle et telle chose qu'Il ne désire pas, et lui refuser celle qu'Il désire!

La voix de la prieure s'adoucit tout à coup.

« Vous Lui avez donné du vinaigre, mon enfant, au lieu du vin qu'Il demandait...

« Eh bien! écoutez-moi. (Non, mon enfant, je ne voulais pas vous faire pleurer... Calmez-vous donc et écoutez-moi.)

« Eh bien! nous devons nous demander pourquoi le Seigneur a pu demander une chose pareille... Je vais vous le dire. C'est



parce qu'il a vu en vous un pouvoir, une capacité, comprenez-vous?... Une semence, rien qu'une semence, mon enfant... Mais elle était là, et il l'a vue. Et Notre-Seigneur ne se tourmente pas... je devrais dire qu'il ne tourmente pas les âmes sur lesquelles il n'a pas de vues : celles qui ne peuvent rien faire de grand pour Lui... Je crois qu'il les laisse tranquilles... Il leur donne les grâces dont elles ont besoin, et il les laisse tranquilles. C'est un bon signe que vous ayez été malheureuse... Que désire-t-il donc de vous maintenant?... C'est évident. Une réparation de votre faute. Et cette faute est telle que je vous l'ai dite.

« Maintenant, suivez-moi bien, s'il vous plaît, car ceci est un peu difficile.

« Notre-Seigneur a dit : « Le royaume de Dieu est au dedans de vous... » Il y a, pour ainsi dire, dans chaque âme un château intérieur, comme notre Mère Sainte-Thérèse nous l'a appris, et pour un grand nombre, ce château intérieur est en repos. Notre-Seigneur l'habite en paix; Il donne les grâces qui sont nécessaires, mais Il ne se manifeste pas.

« Avec vous, il n'en est pas ainsi. Il n'est manifesté en vous, et vous Lui avez répondu : « Nous ne voulons pas avoir cet homme pour roi. »

« C'est au lit de mort de M. votre mari que vous vous êtes offerte à Lui, sachant ce que vous offriez; et Il vous a répondu de l'intérieur du château. Jusqu'alors, vous n'aviez pas su qu'Il était là. Et Il vous a demandé de lui donner la clef de ce château, de vous abandonner à sa volonté, et vous ne l'avez pas voulu. Vous Lui avez offert ceci ou cela à la place. Voilà, je n'en dirai pas davantage à ce sujet.

« Mais vous avez gardé pour vous le plus profond de votre cœur. Vous n'avez pas voulu tout céder; vous n'avez pas eu confiance en Lui.

« Que vous ayez ou non la vocation religieuse, je l'ignore; cela ne nous regarde pas. Peut-être vous renverra-t-il Le servir dans le monde... Non, mon enfant, vous n'y croyez pas, je le sais. Eh bien! tant mieux.

« Voici donc ce que vous devez faire, sans aucun doute. M. votre mari revient ce soir, m'avez-vous dit? Il faut aller le trouver tout de suite et lui dire que vous êtes prête à faire tout ce qu'il désirera à ce sujet... Non, mon enfant, soyez calme; écoutez-moi. Vous lui direz que vous croyez avoir, vous aussi, la vocation, ou du moins que vous consentez à vous donner à Dieu. Vous n'avez pas besoin de lui raconter toute l'histoire; vous n'avez qu'à dire ce que je vous ai dit.

« Et quand vous aurez achevé, en y mettant tout votre cœur, alors, il sera temps d'en parler plus à fond, d'examiner ci s'est ou non possible. Mais alors vous aurez réparé votre faute, vous vous serez abandonnée entièrement.

« Allez, maintenant, mon enfant... Non, pas un mot de plus. Revenez demain...

« Vous devez être heureuse maintenant! N'est-ce pas? »

## CHAPITRE XI

### I

Il n'est pas de métier qui entraîne mieux à maîtriser son visage que celui de maître d'hôtel; ceux d'acteur, de novice d'un ordre religieux, de diplomate ou de jésuite ne sont rien en comparaison. Des individus naissent et meurent, la maison est en flammes, et cependant un maître d'hôtel reste impassible. Il semble que ses petits favoris carrés tiennent ses traits enserrés comme dans un cadre de fer.

Mr Parkinson mettait le couvert pour le dîner de son maître à neuf heures et demie du soir; Madame avait dîné comme d'habitude à huit heures. Et, bien qu'il eût assisté en personne au dîner et qu'il l'eût tout le temps observée minutieusement, aucune expression n'avait passé sur son visage; sa voix n'avait pas changé une seule fois d'intonation. Il n'avait non plus soufflé mot à personne de ce qu'il avait observé. Après avoir refusé le potage et le poisson, elle avait mangé copieusement du mouton, et elle rayonnait d'une joie si parfaite qu'elle paraissait tout à fait hors d'elle-même. Elle lui avait un peu parlé, puisqu'elle était seule, et avait dit quantité de choses assez singulières. Enfin, elle lui avait commandé de servir le café au fumoir et lui avait donné des instructions détaillées quant au dîner de Monsieur. Mr Parkinson devait le servir et lui dire que Madame était au jardin, mais rentrerait à dix heures. Elle avait prescrit avec tant d'ardeur des détails insignifiants qu'il était

évident, même pour Mr Parkinson, qu'elle cachait quelque émotion; et quant au caractère de cette émotion, le visage de Mrs Weston le disait éloquentement.

Tout ce qu'il se permit de dire à l'office pendant son rapide souper, fut que Madame paraissait très heureuse du retour de Monsieur. Il venait de dire cela quand le téléphone de la loge annonça le passage de l'automobile.

Monsieur avait une attitude bien différente, lorsqu'on lui retira son manteau dans le hall et qu'on mit en place son chapeau et sa canne.

Il avait été à l'autre bout du comté pour une réunion agricole, avait séjourné chez les Lennox et était resté absent quatre jours. C'était sa première absence depuis sa maladie de l'autre été. Le voyage n'avait apparemment pas été très heureux.

Il s'informa presque aussitôt de la santé de Madame.

« — Madame va très bien. Elle m'a prié de dire à Monsieur qu'elle était au jardin et qu'elle rentrerait à dix heures. Madame m'a dit de servir le café au fumoir, Monsieur.

Jack fit un signe de tête et alla se laver les mains. Tout en les lavant, il regardait par la fenêtre ouverte la majesté du crépuscule déjà paré d'étoiles, et se demandait à quel endroit précis se trouvait Mary.

Le dîner fut aussi très différent. Jack resta silencieux tout le temps; il mangea de tout; il but trois verres de bordeaux; il ne dit pas un mot, ni en bien ni en mal. Entre chaque plat, il se tenait un peu voûté, faisait tourner son verre dans sa main et regardait fixement devant lui. Le contraste était curieux.

Quand le dessert fut servi, il se pencha en avant, prit quatre fraises rapidement, pensant évidemment à autre chose, et se leva aussitôt.

— Le café au fumoir, n'est-ce pas?

— Oui, Monsieur, tout de suite.

— Est-il déjà dix heures?

— Presque, Monsieur. Dois-je avertir Madame?

— Non, ce n'est pas la peine.

Puis il tourna les talons, traversa le hall et disparut dans le fumoir. Mr Parkinson entendit la porte se refermer assez fort.

Jack se jeta immédiatement dans un fauteuil, allongea les jambes et ferma les yeux. Il n'avait pas très bonne mine.

Il restait donc ainsi parfaitement tranquille mais sans dormir, ni même avoir sommeil, car il y avait sur ses traits une certaine tension. Ses yeux bleus s'ouvrirent une ou deux fois, et la parfaite intelligence et même la fixité de leur regard montraient l'application de sa pensée. Le café arriva bientôt et, dès que la porte se fut refermée, il se servit coup sur coup deux tasses qu'il avala à grands traits. Puis il se renfonça dans son fauteuil.

L'anxiété devint alors plus visible sur son visage; une ou deux fois, ses lèvres remuèrent comme pour redire quelque phrase; une ou deux fois il changea brusquement de position.

Au bout d'un instant, il se leva résolument, prit une pipe au râtelier, y souffla à plusieurs reprises et l'examina. Puis il chercha sur une table, et finit par y trouver un pot à tabac dont il dévissa le couvercle. Il y restait un peu de tabac, laissé là par quelque invité — peut-être Algy Lennox lui-même — et il commença d'un air singulièrement énervé à en bourrer sa pipe. Mais quand elle fut remplie, il hésita et demeura ainsi, la pipe à la main, regardant tantôt la pipe, et tantôt Dieu sait quoi. Il regarda furtivement vers la porte comme s'il entendait du bruit. Il étendit alors la main vers les allumettes, en prit une dans le globe de verre dépoli sur la cheminée, et hésita encore.

C'était une scène tout à fait banale, mais symbolique d'une indécision presque tragique. Il semblait qu'une chose d'une importance énorme dépendît de ce que la pipe fût allumée ou non. Il était évident aussi que ce n'était pas le fait de fumer qui était en jeu. Puis tout à coup, comme un pas approchait de la porte, il jeta promptement la pipe derrière une photographie encadrée et s'assit. On aurait cru qu'il n'avait pas bougé depuis une demi-heure, tant sa pose était parfaite quand la porte s'ouvrit.

Mary entra vivement, ferma la porte derrière elle et se retourna.

— Jack! dit-elle.

Son visage était animé par l'émotion, radieux de bonheur et étrangement attentif. Elle était en blanc de la tête aux pieds et il y avait des fleurs dans ses cheveux. Elle semblait être une jeune mariée le soir de ses noces. Son visage était pâle, mais ses yeux



brillaient comme des étoiles. Jack la regarda et se redressa. Puis il se leva.

— Me voilà, dit-il.

Elle sembla se ressaisir; elle vint à lui et l'embrassa.

— Vous êtes-vous bien amusé?

— Oh! oui; beaucoup.

Elle s'assit brusquement sur le bras du fauteuil qu'il venait de quitter; il alla s'adosser à la cheminée, surpris.

Il y avait évidemment quelque chose dans l'air; et, pendant quelques secondes, il perdit de vue son propre tourment. Son émotion se fondit dans une émotion plus grande.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-il vivement.

Elle le regarda un instant en silence. Puis elle se leva aussi, semblant maîtriser par pure volonté la passion qui tremblait en elle et s'échappait en silence de ses yeux.

— Voici ce qu'il y a, dit-elle. Oh! je ne dirai pas de paroles inutiles. J'étais venue vous dire que je consens.

— Comment? Je ne comprends pas.

Elle sourit tout à coup, et ses yeux se remplirent de larmes.

— Oh! si, vous comprenez, mon Jack chéri. Vous savez. Ne prenez pas cet air étonné. C'est absolument vrai. Je viens vous dire que vous aviez raison et que j'avais tort.

Il joignit brusquement les mains derrière son dos.

— Je ne comprends pas. Expliquez-moi, dit-il d'une voix brève et sèche.

— Venez vous asseoir.

— Oui.

— Et je vais m'asseoir ici. Je ne veux pas que vous me regardiez en face. Je... Je suis trop heureuse. Oui, j'insiste.

Il s'avança gauchement, en comprenant encore qu'à moitié ce dont il s'agissait, et il s'assit. Elle s'installa sur le bras du fauteuil, s'appuyant au dossier. Pendant qu'elle commençait à parler, il regardait droit devant lui, les mains pendantes; mais maintenant, il s'était un peu déplacé et se couvrait les yeux d'une main, le visage détourné, immobile.

« Voici, dit-elle d'une voix basse et rapide. Voici en résumé. Vous vous rappelez ce que vous m'avez demandé après votre maladie — au sujet de la vie religieuse? Je vous ai dit que je ne voulais pas. J'avais tort. Et je savais que j'avais tort. Depuis, je me suis toujours débattue; et maintenant, je comprends...

« Ecoutez. Vous ne savez pas ce qui est arrivé quand vous êtes mort. Je ne l'ai dit à âme qui vive — excepté en confession — et à la prieure cet après-midi. Eh bien, quand tout le monde eut quitté la chambre, je me suis agenouillée et je me suis offerte à Dieu pour que vous reveniez à la vie. Et vous êtes revenu... vous êtes revenu, Jack! Oh! Jack! Il a accepté, comprenez-vous? Vous aviez parfaitement raison. Vous êtes mort, et Dieu vous a ramenés à moi. Et alors — alors j'ai refusé ma part du contrat. A l'instant où vous l'avez dit, je savais que c'était bien cela, que je devais consentir à tout prix, — et je ne l'ai pas fait. Je... j'ai cherché des excuses; j'ai sauté sur celles que les médecins me donnaient. J'ai écrit à sir James Martin. J'ai là-haut sa lettre disant que ce n'était pas la mort, mais seulement de la léthargie. J'ai essayé de faire dire au docteur Basing que vous étiez fou. J'ai tout fait. Oh! Jack, j'ai été si misérable. De la léthargie!

« C'était parce que j'étais lâche. Je ne pouvais pas supporter de renoncer à tout. Je ne comprends pas. Mais je comprends maintenant. Oh! Jack! Je comprends!

« Et... et je veux vous demander pardon. J'ai été si malheureux avec vous. Je vous ai gêné au lieu de vous aider. Je vous ai tenu éloigné de votre vocation.

« Vous n'en avez pas beaucoup parlé ces derniers temps. Et je dois vous faire une confession à ce propos. Je pensais que c'était parce que vous... renonciez, parce que vous recaliez. Mais maintenant, je comprends aussi cela. C'était parce que je ne pouvais pas m'associer... Je vous ai observé, Jack. Je vous ai vu faire votre méditation...

« Et la chasse de l'autre jour! J'ai menti aussi. Non pas en disant que c'était très bien de chasser, mais lorsque j'ai dit que le meilleur parti, c'était d'être un bon propriétaire. Je savais que je mentais. Oh! Jack! quelle menteuse j'ai été, — menteuse et tricheuse.

« Mais c'est fini. (Non, mon chéri, ne m'interrompez pas avant que j'aie tout dit.) J'ai été voir la prieure aujourd'hui. Je n'en pouvais plus. Je lui ai tout dit. Oh! quel soulagement! Elle m'a grondée, mais pas assez. J'en ai fini, une fois pour toutes. Mainte-

nant, c'est fait, et je suis si heureuse que je ne sais plus où j'en suis. Comprenez-vous, Jack? Je suis venue vous le dire tout de suite. Je ne pouvais pas supporter de vous voir avant de pouvoir vous le dire. Oh! Jack, embrassez-moi — bien que je suppose que vous ne devez plus le faire — plus jamais.

Elle tourna son visage enflammé, ruisselant de larmes, vers lui pour la première fois et vit sa tête détournée d'elle, cachée par sa main. Elle crut tout comprendre admirablement, et elle eut en cet instant sa récompense qui effaçait tout le reste. Il était accablé de bonheur. Il ne pouvait pas y croire.

Elle lui posa doucement la main sur la tête.

— Pauvre vieux Jack! dit-elle; mais tout cela est fini maintenant. Embrassez-moi, Jack.

Il ne bougeait toujours pas.

Elle se laissa glisser du bras du fauteuil et s'agenouilla à demi devant lui, prenant sa main libre dans les siennes.

— Pardonnez-moi, Jack, dit-elle. Donnez-moi l'absolution.

Puis, elle lui baisa doucement la main.

Au toucher de ses lèvres, il dégagait brusquement sa main et tourna vers elle un visage si pâle qu'elle recula.

— Eh bien, Jack! dit-elle.

— Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai!

— Si, si.

— Ce n'est pas vrai. Je ne vous crois pas, vous — vous me tendez un piège.

— Jack, qu'avez-vous?

Il se leva d'un bond.

— Je n'en crois pas un mot. Vous m'avez épié. Vous avez découvert des choses. Regardez!

Il écarta d'un coup de poing le cadre de photographie qui tomba en se brisant sur le garde-feu; il s'empara de la pipe.

— Regardez, dit-il. Regardez ça. Comprenez-vous maintenant?

Je suis écœuré de tout ça. J'ai été un triple imbécile.

Sa main tremblait, mais il saisit une allumette — misérable petit symbole qui avait pour lui une si grande signification — l'alluma d'un coup, et l'approcha de sa pipe. C'était bête, théâtral, abominable et futile; cependant sa colère était assez grande pour ennobler le geste. Elle le regardait fixement, toute blanche.

— Là, dit-il. Comprenez-vous maintenant?

Il tirait furieusement sur sa pipe, renvoyant des volutes de fumée.

— Il vaut mieux que vous compreniez tout de suite, dit-il. Je suis las de toute cette affaire. J'ai fait l'imbécile pendant des mois, m'acharnant à des niaiseries et m'efforçant d'être pieux. C'est idiot. Regardez.

Il fouilla dans sa poche.

— Voilà une lettre que j'ai reçue chez les Lennox. C'est une invitation à jouer encore une fois dans l'Afrique du Sud. Je n'ai pas encore répondu, mais je vais le faire. Je vais dire oui... Un tas de bêtises... tout ça parce que j'avais été malade...

Il lui jeta la lettre qui tomba.

— Ne prenez pas cet air-là, Mary. Là! je regrette. Je n'aurais pas dû dire tout ça.

Il se baissa, ramassa la lettre et la posa sur la cheminée.

— Mais, j'ai été un imbécile et je suis furieux contre moi-même — un imbécile, nigaud et poseur. Et tous ces ânes bâtés chez les Lennox m'ont achevé. Non, vous aviez raison, ma chère. Vous n'avez rien fait de répréhensible. C'est moi qui ai été bête. Et maintenant, j'ai mis le comble en faisant construire ce stupide couvent. Il faut voir ce que nous pourrions faire. Nous pourrions peut-être nous en débarrasser.

Il s'arrêta de nouveau. Mary se leva dans un silence de mort et resta devant lui, le regardant.

Il détourna son visage et affecta de sonder sa pipe avec un canif qui se trouvait sur un petit plateau.

— Mary, je regrette d'avoir été violent. J'avais l'intention de vous parler avec calme. Mais ce que vous m'avez dit... Là... je regrette. Vous partez? Très bien; nous en reparlerons plus tard. Cela vaut mieux. Regardez-moi. Je regrette sincèrement.

ROBERT-HUGH BENSON.

(Traduit par Madame Maurice Denis)

(A SUIVRE.)



## Les derniers Bragou-braz

Sur les façades aux vives couleurs de Quimper-Corentin des paysans bretons jouent du biniou et dansent de sévères gavottes. Ils portent invariablement des *bragou-braz*, de vastes culottes bouffantes, et leurs jambes sont serrées dans de longues guêtres de drap. Mais les touristes innombrables que les vacances jettent sur la Basse-Bretagne, après qu'ils ont fait leurs petites provisions d'assiettes et de cartes postales, cherchent en vain dans la réalité ces *bragou-braz* si pittoresques. Ils n'en voient pas. Tous les paysans enfilent de très vulgaires pantalons, qui ne diffèrent que par la qualité des plis des pantalons les plus bourgeois, voire les plus parisiens. Même les *glazik*, aux vestes bleues et aux boutons de cuivre, ne sont intéressants que par le haut ! Le bas du costume est de la plus morne banalité.

Il est vrai que, de temps en temps, des syndicats d'initiative organisent des fêtes pour badauds, où des exhibitions de costumes anciens, et d'une authenticité parfois contestable, sont toujours un des « clous » les plus goûtés. Des jeunes gens, pleins de bonne volonté, y revêtent les costumes de leurs aïeux et se prêtent, avec une solennité bien divertissante, au rôle de poupées de cire articulées. Les visiteurs d'occasion peuvent s'y tromper. Les gens de Bretagne ne s'y trompent pas : c'est du toc !

N'y a-t-il donc plus aujourd'hui de vrais *bragou-braz*, de *bragou-braz* qu'enfilent, au matin, non point des figurants des cortèges ou de cavalcades, mais d'honnêtes et dignes paysans qui vont aux champs ou à l'écurie ? Les *bragou-braz* en sont-ils réduits à n'être plus qu'un simple décor d'Opéra-comique ?

Il est vrai que ce sort est proche. Mais cependant l'ère des *bragou-braz* n'est pas encore tout à fait révolue : il s'en faut de quelques années.

Dans la région des Montagnes Noires, — montagnes qui ne sont que de simples collines, d'une âpre et sauvage beauté, — quelques bourgs, à l'écart des chemins de fer et des grandes voies de communication, gardent les derniers Bretons en *bragou-braz* : ce sont tous des hommes qui ont dépassé la soixantaine.

Gouézec en conserve huit ou dix. Gouézec ! La gare la plus voisine est à deux lieues ; et encore faut-il ajouter que c'est la gare d'un de ces petits chemins de fer dits *économiques* parce qu'ils coûtent plus cher que les autres et que seuls les actionnaires font des économies, où les trains partent rarement et arrivent plus rarement encore, et où il n'y a guère que des « chéfesses » de gare, appelées « receveuses » en style administratif. On a beaucoup plus vite fait de rejoindre directement la ligne à voie normale, où les trains ont une allure un peu moins capricieuse et font même du trente à l'heure dans les circonstances les plus favorables ; mais alors, on en a pour treize kilomètres !

Que la paix de Gouézec est douce ! Le petit bourg, autour de son église du XVI<sup>e</sup> siècle au svelte clocher encore gothique, s'adosse vers le sud aux rudes collines qui l'isolent, tandis qu'il domine au nord la plaine plantureuse de l'Aulne ; les rochers et les bruyères s'opposent aux moissons lourdes et à ces hautes

futaies des bords de la rivière qui cachent des chapelles et des châteaux. Une population aimable, ardente au travail de la terre, de belles familles pour qui le devoir d'avoir beaucoup d'enfants est chose joyeuse, habitent ce pays aux mœurs ancestrales, fidèle à ses traditions comme à ses costumes. A y débarquer au sortir d'une grande ville, la sensation est celle de la fraîcheur de l'eau à l'évadé d'une fournaise...

C'est là qu'achèvent doucement de disparaître les derniers *bragou-braz* de Bretagne. L'un des vieux paysans qui portent encore ces vénérables culottes fut, de longues années, adjoint-maire de Gouézec. Je le voyais, le jour du pardon, passer, vêtu de ses habits de fête, sur la place du bourg : il était admirable d'allure, de cette allure, toute faite de dignité et de simplicité, qui convient à un homme qui a fait son devoir de son mieux, qui



La place de Locronan (Finistère). — Le paysan de droite porte des *Bragou-braz*.

a transmis à ses enfants le patrimoine moral reçu de ses parents, qui sait que l'heure n'est peut-être pas très éloignée de rendre des comptes à Dieu, et qui est prêt... D'ici là, il trouvera encore le moyen d'être utile à plus d'un de ses anciens administrés. « Quels braves gens ! » me disait de ses paroissiens le recteur (curé) de Gouézec.

Tout de même, les derniers Bretons en *bragou-braz* ne donnent-ils pas une plus haute idée de l'humanité que les communistes de la « ceinture rouge » ?

ALEXANDRE MASSERON.

## Catholiques Belges

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à

**La revue catholique  
des idées et des faits**



# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### Semaine sociale de Nancy

La XIX<sup>e</sup> session des Semaines sociales de France qui s'est tenue à Nancy, du 1<sup>er</sup> au 7 août, a dépassé ses devancières en importance et en succès. Tout contribuait à en faire un événement qui a forcé l'attention publique et s'est même imposé aux organes neutres de la presse : le choix du sujet, *la femme dans la société*, entre tous passionnant ; le choix réitéré de l'Est, si cher aux Français, fixant cette fois, après Metz, dans la ravissante Nancy, le siège de la Semaine ; le patronage de tant d'évêques ajoutant au prestige de leur dignité l'éclat de leurs mérites personnels et de leur patriotisme : à la suite de S. E. cc. Mgr Maglione, nonce apostolique, NN. SS. de la Celle, évêque de Nancy, Foucault, de Saint-Dié ; Ginisty, de Verdun ; Julien, d'Arras ; Nommesch, de Luxembourg ; Pelt, de Metz ; Ruch, de Strasbourg ; Tissier, de Châlons ; Thomas, de Langres ; enfin, avec la participation accoutumée des maîtres les plus distingués de l'enseignement supérieur catholique ou des Facultés de l'Etat, celle d'oratrices très appréciées, comme M<sup>lle</sup> Zanta, docteur ès lettres, et la comtesse de Keranflech.

Plus de deux mille auditeurs et auditrices, celles-ci formant la majorité, la grande masse venue de tous les points de la France et bon nombre de tous pays, ont pu se presser à l'aise, ma foi, malgré une chaleur torride, dans la vaste enceinte du Théâtre de la Passion, une salle comme il ne s'en trouvera pas à Paris pour la Semaine prochaine, et due à l'initiative providentielle de Mgr Petit.

On connaît la composition d'intérêt varié des Semaines sociales que nous envions à la France : cérémonies religieuses où se firent entendre des orateurs de renom, Mgr Tissier, le R. P. Béchaux, de la mission dominicaine de Norvège ; M. le chanoine Dutoit, vice-recteur de Lille ; des leçons faites par des compétences scientifiques ; des causeries ou « Exposés documentaires » où la parole est donnée aux hommes d'œuvres ; des repas pris en commun, déjeuners tout à tour présidés par quelque illustration, où entre autres se produisit M. Marin, ministre des Pensions, député de Meurthe et Moselle ; des visites de monuments, musées, établissements économiques, œuvres sociales ; des assemblées générales, enfin, accessibles au public de la région qui sont des grands tournois d'éloquence, académique avec le comte Carton de Wiart, lyrique avec l'abbé Thellier de Poncheville ; populaire avec le chanoine Desgranges et M. Zerheld, président de la C. F. T. C. Confédération française des Travailleurs chrétiens.

A cette table opulente et choisie, tous les goûts sont satisfaits et cette pléthore provoquerait l'indigestion, si chacun ne restait pas libre de mesurer son choix à son appétit, en se composant un menu personnel. La proximité de Domrémy attire pas mal de dévots à Sainte Jeanne d'Arc, au cours de la Semaine, qui se couronnait d'ailleurs, le dimanche, pour les uns par une excursion au Grand-Couronné et dans la vallée de la Seille, Nomény et Pont-à-Mousson, à l'effet d'étudier l'œuvre de reconstitution de Meurthe-et-Moselle ; pour les autres, par l'assistance à la représentation du splendide drame historique *Jeanne d'Arc*, libretto en vers de Jules Barbier, musique de Gounod, monté avec un luxe inimaginable par Mgr Petit.

Pour être complet, j'ajoute que diverses réunions se sont tenues en marge du Congrès, non seulement celles d'œuvres ou de Lignes féminines, mais une assemblée des catholiques sociaux, une palabre, un peu agitée, pour la diffusion du *Bulletin international catholique*, où le R. P. Fallon a pensé qu'il était utile de demander quelques précisions sur la position de ce Bulletin à l'égard de la Belgique, ce bon petit pays « pas méchant, qui se défend quand on l'attaque » et qui souhaite qu'on lui garantisse la paix.

\* \* \*

Naturellement, le beau et grand sujet fut déployé à grand orchestre, après une ouverture magistrale de M. Eugène Duthoit, président de la Commission générale. Comme la démocratie, le

féminisme coule à pleins bords, mais comme la démocratie, il y a un féminisme chrétien : c'est celui-là qui triompha sans contradiction à la Semaine nancéienne.

Le féminisme, la femme et le christianisme, la femme et la famille, la femme et la profession, la femme et la cité, la femme et la Société internationale : tels sont les chapitres du volume qui s'est écrit, disons plutôt de l'épopée qui s'est chantée à la gloire de la femme.

M<sup>lle</sup> Zanta nous a dit que la femme est en train de faire son quatre-vingt-neuf et qu'il fallait pousser énergiquement au char de cette révolution.

Le R. P. Gille', qui a l'art des distinctions savantes, en a trouvé une dans le thomisme, revenue toute la semaine comme un leitmotiv, qui lui a permis de proclamer l'égalité de la femme et de l'homme, quant à la *personne* et de reconnaître leur inégalité, quant à l'*individualité*. Partisan du droit des femmes aux urnes, il écarte l'éligibilité, arguant de la raison qui ne leur accorde pas les qualités de chef et de l'exemple de l'Eglise qui ne les admet pas au sacerdoce.

Le R. P. Valensin, jésuite, fin, cela va de soi, mesuré, nuancé, a su dire que le christianisme a fait de la femme un type plus humain d'humanité, un sujet plus conscient de nouveaux devoirs et de nouveaux droits, avivant le sentiment de ses responsabilités, stimulant avec opportunité son action familiale, sociale, intellectuelle, missionnaire, réparatrice, mais il limite ses revendications politiques aux convenances du bien commun en ces termes calculés avec prudence : « Et si le suffrage des citoyens se trouve être de fait dans une démocratie un moyen de servir l'Etat, en assurant une plus équitable répartition des charges, ce n'est certes pas au nom du christianisme que l'on dénierait à la femme le droit de vote. »

M. Georges Goyau a promené le flambeau de l'histoire sur les siècles écoulés et mis en pleine lumière toutes ces radieuses figures des héroïnes de la foi et de la charité qui sont l'honneur de l'humanité et la parure de l'Eglise. Thème splendide où la science de l'historien, mise en valeur par l'art littéraire de l'académicien, a pu se donner large carrière. Cette lumineuse fresque historique proclame une vérité profonde, trop peu envisagée, à mon sens, dans les travaux de la Semaine : n'est-il pas tout à fait remarquable que dans l'Eglise, où elle n'est rien par l'autorité — silence aux femmes dans l'Eglise, a dit saint Paul — la femme a exercé son plus haut pouvoir ! C'est elle qui a engendré les nations chrétiennes de l'Europe, tout simplement en favorisant l'action du sacerdoce auprès des rois leurs époux. Sans autorité et toute puissante ! La même observation a été faite par Bernardin de Saint-Pierre au sujet de la condition des femmes en France : « Il n'y a pas de pays où les femmes furent plus maltraitées par les lois et exercèrent une plus profonde influence. »

N'est-ce pas une vérité à méditer par tous les novateurs et toutes les novatrices si fêrus de l'émancipation du sexe faible, si entichés de la revendication de ses droits nouveaux. Le foyer est le centre naturel de ses activités et son rayonnement est immense. Par le foyer, la femme agit sur le milieu social. Là est le trône de cette reine sans sceptre. Tremblez qu'elle ne le perde en se livrant à la conquête du siège parlementaire où son influence infinitésimale ne tardera pas à se réduire à zéro.

\* \* \*

La Femme et la Famille : c'était le sujet capital de la Semaine. M. Eugène Duthoit avait bien marqué, avec sa précision habituelle, que toute l'orientation du mouvement féministe doit se poursuivre en fonction de la famille.

Il appartenait à Mgr Julien, évêque d'Arras, membre de l'Institut de tracer le programme de l'éducation de la femme d'aujourd'hui. Le distingué prélat s'est prononcé en sa faveur pour la culture générale que les humanités classiques sont seules en état de procurer à l'esprit.

Il est certain que la thèse du bonhomme Chrysale, dans les *Femmes savantes*, de Molière, est absurde et surannée et, peut-être, ne la trouvons-nous pas suffisamment corrigée par Clitandre qui



prône les *clartés de tout*. Envisageant le rôle de la femme éducatrice, compagne de l'homme et sa collaboratrice-née, prenant en considération l'évolution qui fait accéder aujourd'hui tant de femmes aux emplois jadis occupés par les hommes, Mgr Julien s'est montré très favorable aux études supérieures, à la fréquentation des cours universitaires par les femmes.

Il ne faut certes pas, par crainte des pédantes et des pimbeches, barrer le chemin de la haute culture aux jeunes filles et il y a de graves raisons sociales, à l'heure qu'il est, de préparer des femmes qui méritent le compliment de Louis XIV à Madame de Maintenon : « Qu'en pensez-vous *solidité*? » Leur former un jugement droit, meubler leur esprit d'un bagage de connaissances utiles, les initier au travail de la pensée, instruire la masse à fond de ce qui est nécessaire et former une élite par des études supérieures : c'est très bien, mais sous une double réserve.

Il est physiologiquement démontré que le forçage intellectuel, se produisant aux époques où l'organisme féminin doit s'assouplir et s'affermir pour se préparer à sa mission essentielle de la maternité, est néfaste, qu'il fait des éclopées, gravement hypothéquées pour toute la vie. Ne pas tenir compte de ce fait est une aveugle méconnaissance des lois de la nature qui se venge toujours.

Ensuite, s'il est vrai qu'il y a des hommes qui sont des femelles et des femmes qui ont des cerveaux virils, il est manifeste, en tablant sur l'ensemble et non sur les êtres d'exception, que la méthode d'enseignement des filles doit s'adapter à leur structure intellectuelle. La femme répugne à l'abstraction, elle procède par les bonds de l'intuition et non par les détours de la déduction, elle a une exquise sensibilité, l'imagination plus vive, elle a les antennes plus délicates, elle a le coup d'aile aussi. Il faut que les méthodes épousent cette mentalité et cette psychologie, en ne leur imposant pas des programmes encyclopédiques, en ne brisant pas leur élan intellectuel, par le formalisme syllogistique, par l'engorgement contre nature de leur délicat organe intellectuel.

M. Charles Boucaud, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, et M. le docteur Bict, autre Lyonnais, sont les deux maîtres qui ont le plus finement décrit la féminité, le premier, en l'idéalisant peut-être, avec trop de poésie, l'autre en s'armant d'une science physiologique à laquelle il n'y a rien à répondre. Le premier si bien dit que la femme est une vestale de l'esprit, entretenant au foyer le sens de la culture générale, l'artiste qui pétrit l'âme de l'enfant et lui insuffle en quelque manière sa spiritualité, l'ordonnatrice du foyer où elle fait reluire la beauté dans l'économie. Et c'est ainsi, bien autrement et plus efficacement que par le droit de vote, qu'elle devient l'institutrice de la cité, formant à son école les futurs citoyens qui seront les gérants du trésor public.

\* \* \*

La Femme et la profession ont été spécialement étudiées par des maîtres compétents, tels que M. Joseph Danel, de Lille, et M. Max Turman. On sait les graves difficultés que soulève le travail à l'extérieur de la femme salariée, et d'autre part, les criants abus du *sweating-system* auxquels donne lieu le travail de la femme à domicile. M. Danel a traité la question avec une parfaite sagesse, regardant le labeur à l'usine comme un pis-aller et le subordonnant à la primauté des devoirs domestiques. M. Turman a exposé avec netteté toutes les mesures de protection envers l'ouvrière et l'employée, relevant soit de la législation française et étrangère, soit d'associations diverses, sans l'emploi desquelles le problème se heurterait à l'unique solution de l'abolition pure et simple.

Sur le problème agricole qui est le domaine propre de l'activité féminine, nous avons entendu une voix émouvante, la comtesse de Keranflech nous raconter la grande pitié des campagnes françaises désertées par la main-d'œuvre, vidées de ces forces que pompent incessamment les cités tentaculaires et tentatrices. La situation religieuse des campagnes est lamentable en plusieurs régions, à cause de la pénurie des prêtres. « Rendez-nous le son de l'Angelus, la cloche qui invite à la Messe, la protection continue de la Présence réelle. » Et la réponse à cette apostrophe déchirante, je la trouve dans ce cri éloquent de R. P. Béchaux : « Femmes de France, faites-nous des prêtres! »

Il était inévitable que l'avènement de la femme à la vie politique fût saluée par M. Deslandres, qui nous vient chaque année du pays de la moutarde comme la plus grande révolution accomplie depuis le christianisme. Il a dressé la carte du suffragisme avec orgueil, il a contemplé avec joie l'universalité de cette conquête depuis l'Etat microscopique de Wyoming, où elle est apparue pour la première fois, — comme le tango est sorti d'une peuplade américaine —

jusqu'aux pays du Nord et même aux pays latins. Dans ce tableau de gloire, la France fait tache. La République, toujours sous la coupe de la Maçonnerie, n'a pas jugé encore la femme française assez évoluée, cela veut dire suffisamment déchristianisée et démoralisée, pour l'admettre aux urnes. Mais elle s'y applique et elle démontrera un jour que la canalisation du torrent du suffrage universel ne s'opérera pas du tout par le vote des femmes, mais par le suffrage familial, dont M. Deslandres n'a d'ailleurs pas dit mot.

Mgr Beaupin a parlé du rôle de la femme sur le plan de la vie internationale, et il l'a fait en perfection. Il serait absurde et criminel que la femme chrétienne se désintéressât de l'immense effort poursuivi à l'heure présente pour la femme et souvent par elle dans l'ordre international, soit de la part d'organismes établis par la S. D. N., soit par le fait de puissantes organisations privées. On internationalise aujourd'hui une foule d'intérêts économiques, politiques, intellectuels, sociaux : il n'est pas admissible que nous nous abstenions d'un mouvement aussi mondial, au nom d'un nationalisme outrancier et fanatique. La femme, notamment, y a son rôle à jouer, parce que l'idée chrétienne de coopération à faire prévaloir sur l'idée païenne de rivalité entre peuples doit s'appuyer sur l'opinion, sur l'éducation, sur la moralisation du foyer, sur les données de la civilisation générale.

L'idée, j'ose le dire, conçue par l'homme, ne réussit que si elle devient passion et elle ne le devient que par l'influence de la femme. L'eau doit être vapeur pour actionner la machine. Le cœur ardent de la femme chauffe l'idée et en fait une flamme qui embrase le monde.

\* \* \*

Avant de conclure, je dois noter que les nombreuses questions juridiques qui conditionnent le statut de la femme, ont été élucidées par d'excellents juristes, tels M. Gény et M. Georges Renard, de la Faculté de Nancy. Des problèmes économiques et sociologiques ont été défrayés, en marge du programme, les aperçus du R. P. Danset sur la rationalisation du travail et de M. Romier sur la déprolétarianisation des masses.

Le dernier mot de la Semaine, à mon sens, fut dit par le chanoine Desgranges. Le célèbre meetinguiste, familier des assemblées contradictoires, a décoché toutes les vérités que la Semaine avait sous-entendues. Il s'est révolté, avec un bon sens étincelant, contre la prétention de la femme à l'égalité avec l'homme, au nom de la dissimilitude radicale des sexes, contre l'autonomie de la femme rivale de l'homme et lui disputant l'empire, au nom de l'ordre établi par la nature, c'est-à-dire par Dieu.

Il ne demande pas la régression sur le chemin de l'évolution sociale, il accepte que la femme se libère de tutelles juridiques illégitimes, qu'elle s'élève et grandisse dans l'ordre social, mais en gardant la conformité avec sa nature, sa mission, ses fonctions.

Sa faiblesse est faite pour être abritée par la force de l'homme et celui-ci a un meilleur emploi à en faire qu'à la tourner contre la femme devenue sa rivale. Sa grandeur, sa beauté est dans le dévouement, le don d'elle-même. Son destin est magnifique. Ni esclave, ni déesse, mais reine par le cœur, par l'ascendant de la vertu, par sa magique influence, par tout le rayonnement de son être. On veut remplacer toute cette mystérieuse puissance par le bulletin de vote, et même par un portefeuille ministériel. On pourrait se tromper lourdement.

J. SCHYRGENS.

## AUTRICHE

Pas viable?...?

Déclarations d'une personnalité autrichienne à M. Ludovic Nau-  
deau, de l'Illustration :

« D'où viennent donc nos calamités? C'est que l'Autriche, telle que l'a constituée le traité de paix, n'est pas viable. C'est que Vienne, une ville de grande industrie, est dans l'impossibilité d'exporter quoi que ce soit, alors qu'il faudrait exporter 70 % au moins de sa production. Elle est de toutes parts entourée de murailles chinoises, encerclée de féroces tarifs douaniers qui la condamnent à la mort. A l'heure actuelle, elle agonise et les



soubresauts constatés durant ces derniers jours étaient les symptômes de cette agonie.

» Comment, dès lors, seriez-vous étonné si nous sommes très intéressés de voir près de nous un voisin qui a surmonté les maux dont nous souffrons, un voisin qui vit dans l'aisance, qui est heureux, uni, prospère et en voie d'ascension? Ce voisin a la même langue que la nôtre; les affinités entre lui et nous sont évidentes. Ceux qui prétendent que nous ne pourrions pas nous résigner à faire partie de l'Allemagne sont bien mal instruits. Oublient-ils donc que Vienne a fait partie de l'Allemagne pendant mille années et que les Habsbourg étaient les souverains de l'Empire romain germanique? Au lendemain de la guerre, on n'a pas détruit l'Allemagne; celle-ci a survécu; elle est restée redoutable. Mais on a détruit de fond en comble cet Empire austro-hongrois qui cependant, pour qui eût su le comprendre, était, comme la Suisse, mais dans des proportions plus vastes, une sorte d'embryon des Etats-Unis d'Europe! Aujourd'hui, la partie essentiellement germanique de notre ancien empire se trouve seule en perdition, à l'abandon, à la dérive, en pleine crise de misère, à côté d'une Allemagne prospère. Vous pouvez déduire vous-même les conséquences de cette situation...

» Quand nous croyions que nous pourrions vivre, il y a trois ans seulement, quand nous nous imaginions qu'on s'arrangerait pour nous laisser subsister, bien peu d'entre nous eussent osé parler sérieusement du rattachement. Maintenant, hélas! nous nous sommes persuadé que nous n'avions rien à attendre, rien à espérer et qu'on ne répondra à nos prières que par des discours vagues et des sourires polis. Voilà comment, poussés par la nécessité, nous nous rallions de plus en plus à l'idée d'associer nos destinées à celles du Reich allemand. N'oubliez pas, d'ailleurs, que notre rattachement n'est nullement interdit par le traité de paix. Nous avons le droit de le demander à la Société des Nations, et il suffirait que ce fût chose faite. La France, me direz-vous, pourrait opposer son *vetu* à cette idée, au sein du Conseil. Mais dans quelle situation se trouverait-elle si (l'Italie cessant un jour de s'opposer audit rattachement) elle se voyait isolée dans cette attitude de négation?

» A l'heure actuelle, le principal obstacle à l'idée du rattachement, c'est que les deux puissants partis autrichiens qui la patronnent, les nationalistes et les socialistes, sont justement séparés par la question sociale et viennent de se trouver aux prises dans les rues de Vienne. Il y a quelque temps, M. Otto Bauer, l'un des chefs du socialisme autrichien, disait : « Nous sommes partisans du rattachement, mais non pas avec l'Allemagne de Hindenburg! » Et il subordonnait l'idée du rattachement au triomphe des social-démocrates allemands, à la défaite des bourgeois français, à la déconfiture des fascistes italiens, que sais-je encore! Bref, c'était renvoyer la réalisation de cette conception aux calendes grecques!...

» Mais ne vous y fiez pas, car une nécessité impérieuse nous contraindra tous, avant qu'il soit longtemps, à prendre des décisions définitives. A moins que les Etats dits « successeurs » n'aient la sagesse de nous entre-bâiller leurs frontières et de nous permettre d'exporter nos produits, nous n'aurons d'autre alternative que de réclamer l'*Anschluss*, c'est-à-dire notre réunion avec l'Allemagne. C'est à choisir. Il n'y a point d'autre alternative et il ne reste plus qu'à se demander si la France aura conservé assez d'autorité, assez de prestige chez lesdits peuples successeurs pour leur faire écouter le langage de la raison et de la prudence. A vrai dire, nous n'y comptons guère et, dès lors, déduisez vous-même la conclusion. »

## SUÈDE

### La situation religieuse

*De passage à Paris, un prélat suédois, Mgr Assarsson, a eu avec M. Paul Lesourd, collaborateur du Figaro, un entretien sur la situation religieuse de son pays.*

« La Suède, nous dit-il, fut anciennement un des pays où le catholicisme était le plus florissant. Implanté dans notre pays dès 829, il conquit peu à peu du terrain sur le paganisme et dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Avec notre roi saint Eric, s'ouvrit pour lui une période de triomphe et d'épanouissement. La Suède comprenait alors l'archevêché d'Upsal et cinq évêchés. Cisterciens, Dominicains, Franciscains fondèrent des couvents; de nombreuses églises s'élevèrent partout. Au XIII<sup>e</sup> siècle, un architecte français,

Bonneuil, construisit la cathédrale d'Upsal sur le modèle de Notre-Dame de Paris. Au XIV<sup>e</sup> siècle, nous eûmes notre grande sainte Brigitte. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'Université d'Upsal fut fondée par une bulle du Souverain Pontife Sixte IV.

» Ce fut le roi Gustave I<sup>er</sup> qui dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle introduisit presque de force le luthéranisme en Suède. Ce changement de religion ne se fit pas sans heurts. Le peuple se révolta plusieurs fois. Puis, peu à peu, les trésors de l'Eglise furent confisqués, des lois sévères bannirent le catholicisme du royaume. Il fut interdit, sous peine de mort, à tout prêtre catholique d'habiter le pays. Les protestants s'emparèrent de toutes nos églises au nombre de plus de 2,500.

» Il fallut attendre jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que la loi draconienne portée contre les catholiques fût un peu mitigée. Mais la Suède était redevenue un véritable pays de mission. En 1783, fut créé le vicariat apostolique de Suède et Mgr Nicolas Oster, qui fut notre premier vicaire apostolique, était originaire du diocèse de Metz. En 1837, de nouveau les catholiques suédois purent avoir une église, une première église depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, ce ne fut qu'en 1860 que les lois pénales contre les papistes furent abolies. Mais bien que l'opinion publique ait complètement changé, il reste de nombreux vestiges de la législation anticatholique, vestiges qui paraissent souvent désuets, étranges et que les Suédois en général considèrent un peu comme des pièces de musée.

» Actuellement, la Suède est toujours vicariat apostolique. Pour une superficie de 447,863 kilomètres carrés — ce qui est à peu près quatre fois aussi grand que les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse réunis — et pour une population de 6,000,000 d'habitants, nous n'avons que 3,404 catholiques, huit stations fixes pour le soin des âmes, cinq églises, seize chapelles, seize prêtres dont trois seulement sont Suédois; les autres étant Allemands et Hollandais. Tout cela est très peu, mais nous rencontrons de si grandes difficultés!

» Notre littérature catholique en suédois n'est pas de grande envergure; le tout peut se réduire à une cinquantaine de volumes et quelques brochures. En 1918, fut éditée pour la première fois la traduction complète de l'*Imitation*. Depuis 1920, nous avons une revue mensuelle : *Credo*. C'est là toute notre presse catholique! Et pourtant, nous aurions bien besoin d'autre chose pour éclairer le peuple, car la croyance des protestants par rapport à la foi catholique est malheureusement fondée sur ce qu'ils ont appris dans leurs livres classiques, lesquels ne contiennent le plus souvent que des absurdités ou de véritables erreurs.

» Ces dernières années, les protestants ont commencé à montrer le plus grand intérêt pour les souvenirs des temps catholiques de leur patrie. Ils voudraient se prouver à eux-mêmes que c'est la même religion introduite par saint Anchaire qui existe encore dans leur Eglise protestante.

» L'Eglise luthérienne d'Etat, autrefois si puissante en Suède, a subi, au cours des cent dernières années un affaiblissement incessant. Un groupe important s'est formé d'indifférents en matière religieuse, d'individus sans religion ou ennemis de toute religion. Depuis quelques années, une fraction de l'Eglise d'Etat s'efforce de rendre justice à l'Eglise catholique et à son apport important dans la culture intellectuelle de la Suède.

» La principale entrave au travail de l'Eglise en Suède ce sont les énormes distances dans ce pays si étendu en longueur. Les stations catholiques se trouvent ainsi disséminées et, comme il n'y a que huit stations dont deux à Stockholm, un grand nombre de catholiques de Suède sont astreints à de longs voyages, quelques-uns même devant passer jour et nuit en chemin de fer chaque fois qu'ils veulent entendre une messe. Imaginez-vous par exemple que l'église la plus proche de Paris soit la cathédrale de Marseille!

» Et combien d'autres obstacles viennent se mettre en travers de notre route. Le clergé luthérien seul a le droit de tenir des registres paroissiaux. Les catholiques doivent payer l'impôt paroissial pour le clergé luthérien et pour les charges de l'Eglise luthérienne. Les monastères et les ordres contemplatifs sont interdits, comme dangereux, pour la population, etc. Malgré tout cela, il faut avoir de l'espoir. »

Et, en terminant, Mgr Assarsson nous parle de ces espoirs. Il nous cite de multiples exemples qui prouvent que l'opinion publique est de plus en plus favorable aux principes de liberté religieuse, et semble devenir beaucoup plus tolérante à l'égard des catholiques. Un bon travail s'opère dans les esprits. Il se fait lentement mais sûrement, et l'on peut espérer qu'il portera d'ici quinze ou vingt ans des fruits abondants.